www.vincennes.fr

Vincennes info

Février 2007
N° 620

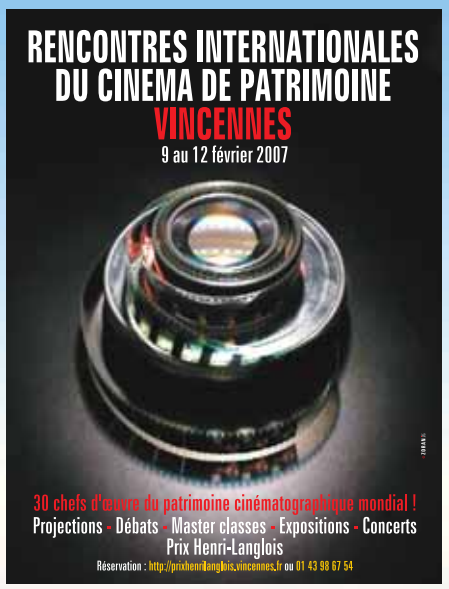
RENCONTRES INTERNATIONALES
DU CINEMA DE PATRIMOINE
VINCENNES
9 au 12 février 2007
30 chefs d'œuvre du patrimoine cinématographique mondial !
Projections - Débats - Master classes - Expositions - Concerts
Prix Henri-Langlois
Réservation : http://prixhenrilanglois.vincennes.fr ou 01 43 98 67 54

DOSSIER

Vincennes sur grand écran

AMÉNAGEMENT URBAIN

QUARTIERS D'AVENIR

2006 **Prima la Musica !** 2007

Lyrique

Solistes de l'Atelier lyrique
de l'Opéra national de Paris

Liebesliederwalzer de Brahms
Valses amoureuses chantées

Marie-Adeline **Henry** soprano
Vincent **Delhoume** ténor
Anna **Wall** mezzo-soprano
Bartlomiej **Misiuda** baryton

9 Février
NOUVEAU

Brahms

Brahms

Œuvres de Nino Rota
et Johannes Brahms

Danielle **Laval** piano
Romain **Garioud** violoncelle
Florent **Héau** clarinette

Nino Rota
Brahms
10 Février
Avec le Festival du Film de Vincennes

Schubert

Concerto pour flûte de Nielsen,
Symphonie n°3 de Schubert
Ouverture de La Pie Voleuse de Rossini

Orchestre OstinatO
Jean-Luc Tingaud
Janne **Thomsen** flûte

Schubert
Nielsen
Rossini
24 Mars

Mozart

Récital
Sonates de Mozart et Haydn

Claire-Marie **Le Guay** piano

Haydn
Mozart
11 Mai

Napolitana

Chants et musiques traditionnels de Naples

Concert avec projection d'images
d'Ernest Pignon Ernest

Neapolis Ensemble

Naples
12 Mai
CHANGEMENT DE PROGRAMME

Mozart

Nicolas **Dautricourt** violons
Marina **Chiche**
Aléna **Baeva**
Youri **Bashmet** alto

Orchestre OstinatO
dir. J-L. Tingaud & Y. Bashmet

Mozart : Symphonie Concertante pour alto et violon, Symphonie n°40, Concertos pour violon et orchestre...

15 Juin
16 Juin

Week end de fête
Youri
Bashmet

Graphisme : fabulfab@free.fr

Auditorium Cœur de Ville - 98 rue de Fontenay - 94300 Vincennes

LA PLUS BELLE ACOUSTIQUE DE LA RÉGION PARISIENNE

RÉSERVATION

Librairie Millepages
174 rue de Fontenay, 94300 Vincennes
Par tél. : 01 43 98 68 33,
Par courriel : resa@primalamusica.fr

TARIFS : de 21€ à 39€, -25 ans : 14€
Abonnements 4 ou 6 concerts
Tous les concerts à 20h30
www.primalamusica.fr

FONDATION BNP PARIBAS — MEZZO CLASSIC · JAZZ · TV — ambroisie — VILLE DE VINCENNES

SOMMAIRE

FÉVRIER 2007

INTERVIEW 5
Laurent Lafon, maire de Vincennes

ARRÊT SUR IMAGES 8 à 9
Vincennes à la une ! 8

ACTUALITÉS 10 à 15
Les voies du RER côté jardin 10
Gros plan sur la future piscine 11
3 questions à… Valérie Moulin 12
PLU : l'enquête publique en pratique 12
Année du château : le compte à rebours a commencé 15

PORTRAIT 16
Edmond Richard, peintre de lumière

ICI OU LÀ 17 à 21
Une saga vincennoise de 300 ans 17
Bien s'orienter au Forum des métiers 18
Des femmes et des hommes au service de la Ville 21

À LA UNE 22 à 23
Aménagement urbain : quartiers d'avenir

DOSSIER 24 à 27
Rencontres internationales du cinéma de patrimoine : Vincennes sur grand écran

SORTIR 28 à 35
Les Foulées de Vincennes 28
Michel Boujenah : *Les Nouveaux Magnifiques* 29
Les mains d'or de Tchavolo Schmitt 29
Prima la Musica ! 30
Au Cœur des savoirs 33
Agenda 35

ASSOCIATIONS 36 à 39
Café famille : une pause conviviale pour les mamans 36
3 questions à… Norbert Aboudharam 37
Championnat départemental de gymnastique 38

VINCENNES PRATIQUE 40 à 47
Humeur : le billet du *piéton de Vincennes* 40
La carte de stationnement résidentiel 40
Inscriptions scolaires 41
Collecte sélective 43
Recensement 2007 44
Pharmacies de garde 47

DÉMOCRATIE LOCALE 48 à 49

ÉTAT CIVIL 50
À l'honneur récemment 50

Février 2007 – N° 620
Dépôt légal : 1er trimestre 2007
ISSN 0994-8864

Directeur de la publication : Laurent LAFON
Directeur de la rédaction : Gildas LECOQ
Rédacteur en chef : Olivier TOUZEAU

Ont collaboré à ce numéro : Céline AUTHEMAYOU, Sandrine FORGES, Armelle NEBILON, Guylène WARCOLLIER. Photographies : Thibaut PLAIRE, Pierre-Yves JAN / Aurianne studio.

Rédaction : Hôtel de ville
BP 123 - 94304 Vincennes Cedex
Tél. : 01 43 98 65 73 – Fax : 01 43 98 67 85
Courriel : redaction@mairie-vincennes.fr

Publicité : demander Sandrine FORGES
Tél. : 01 43 98 65 73

Maquette : Zoran JUS JOVANOVIC
PAO : Scoop Communication
Imprimeur : Vincent Imprimeries - TOURS
Imprimé sur papier recyclé.

Patrimoine Partners IMMOBILIER

Ventes, Locations, Commerces

Patrimoine Partners,

« le Partenaire conseil de votre patrimoine immobilier. »

Estimation gratuite, conseil, gestion.

Vincennes Est
Proche bois
01.43.28.20.20
20, rue Clément Viénot
94 300 VINCENNES
vincennes@patrimoinepartners.fr

Limite Saint-Mandé
Vincennes Ouest
01.43.28.28.40
140, Avenue de Paris
94 300 VINCENNES
saintmande@patrimoinepartners.fr

www.patrimoinepartners.fr

CABINET FOURNY 01.48.08.46.55

ORPI AGENCES N°1

2, rue de Condé-sur-Noireau (Place de la Mairie) VINCENNES www.cabinetfourny.com

FNAIM

Fondé en 1927

VINCENNES près Mairie
Petite copropriété. Studio en r.de.ch surélevé. Séjour, cuisine, s.de.bains. cave. 122 000 €

VINCENNES près Mairie
2 pièces 39m², rdc surélevé, imm.1969. Séjour, cuisine, chambre, salle d'eau. Prévoir travaux. 178.500 €

VINCENNES Est, près Rigollots
Lumineux 4 pièces 69m². 8e étage/asc. Séjour, salon, 2 chambres. Poss.3e ch. Vue très dégagée. Parking. 336.000 €

VINCENNES Plein Centre
Petite copropriété. Séjour 21m² (3 fenêtres), 2 chambres, bureau, cuisine, s.de.bains. Rue et cour. 340.000 €

VINCENNES près Bois
Agréable 3/4 pièces, 4e ét/asc. Bon imm.1915 briques. Double séjour, 2 chambres. Vue dégagée. 380.000 €

FONTENAY 2' RER-Bois
Grand 3 pièces de caractère, 3e étage/asc. Bel imm.1897. Beaux volumes. Moulures, cheminées. 410.000 €

SAINT-MANDÉ Mairie
Agréable 2/3 pièces, 2 ét/asc. Double séjour 31m² sud. Vue dégagée sur Place Charles Digeon.. 425.000 €

VINCENNES Domaine du Bois
Beau 4 pièces en Dernier étage. 3 chambres, s.de.bains, s.d'eau. Balcon. 2 parkings. Frais réduits. 577.000 €

VINCENNES proche Centre
Bel imm.1930 briques Art Déco, asc. Grand 4 pièces de caractère. Parquet, moulures, cheminée. 625.000 €

VINCENNES Mairie, Cœur de Ville
Atypique Duplex entièrement rénové. Salon 38m², s.à.manger 25m², 2 chambres. Poss.3e ch. Du charme. 748.000 €

FIDEAL

Courtier spécialiste en renégociations et restructurations de crédits

N'hésitez pas !
Contactez nous au 08 79 72 76 04

Toutes nos études sont gratuites, sans engagement et dans le plus strict respect du secret professionnel.

FIDEAL – 72, rue de Montreuil 94300 Vincennes
Tél. : 08 79 72 76 04 Fax : 01 43 28 76 32
www.fideal.fr
Pascal Funten : 06 63 22 27 67
Laetitia Lautru : 06 83 14 69 68

La boutique du Tapis d'Orient

46, rue de Fontenay
94300 Vincennes
Tél. : 01 48 08 65 30

Spécialiste des Tapis d'Orient et d'Extrême-Orient
Entièrement fait main – En soie et laine et soie
Avec certificat d'authenticité - Nettoyage et restauration

« Nous pouvons tous être fiers de ce que Vincennes devient. »

Laurent Lafon,

maire de Vincennes, conseiller régional d'Île-de-France

Vincennes Info : Pendant la période des fêtes de fin d'année, les Vincennois ont pu découvrir sur l'affiche des vœux 2007 le message suivant : « Écouter – Imaginer – Agir ». Comment faut-il l'interpréter ?

Laurent Lafon : Avec ces trois verbes, j'ai voulu résumer simplement les principes qui guident, au quotidien, l'action que nous mettons en œuvre pour Vincennes. On ne peut pas en effet faire de la politique sans principe. Pour moi, ils s'imposent comme une évidence. L'écoute, d'abord, parce que la concertation, le dialogue permettent de faire émerger l'intérêt général qui est au cœur de notre engagement. L'imagination, ensuite, parce que je suis persuadé qu'il faut oser des solutions nouvelles pour construire une ville à la hauteur des aspirations des Vincennois. L'action, enfin, parce que pour créer le dynamisme que nous voulons donner à Vincennes il faut un travail de tous les jours. Bien entendu, au final, c'est aux résultats que l'on est jugé.

_V.I._ : Précisément, quels sont ces résultats ?

L.L. : Je crois que l'heure du bilan n'est pas encore venue. Toutefois, dès à présent, chacun peut voir que l'action conduite depuis cinq ans a transformé notre ville. En effet, en moins de cinq ans, nous aurons doté Vincennes d'un nombre impressionnant de nouveaux équipements publics, au premier rang desquels Cœur de ville, mais aussi d'un nouveau quartier à l'est, avec une école primaire, une crèche halte-jeux, un établissement pour personnes âgées et, bientôt, une résidence étudiante et un nouveau centre de secours. Nous aurons également permis la construction d'un troisième collège et préparé l'installation d'un nouveau lycée. Et cela sans compter l'ouverture d'une Maison des associations, la restructuration du centre gérontologique Pierre-Souweine et la rénovation du plateau Georges-Serre. Actuellement, nous travaillons à la réalisation d'une nouvelle piscine.

Pierre, habite le Domaine du Bois :
« L'ouverture de la nouvelle piscine va apporter un plus au quartier et à la ville. Depuis que je suis arrivé, le site n'est qu'un chantier. Le paysage va changer ! »

_V.I._ : Les équipements publics étaient donc votre priorité ?

L.L. : Oui, mais ce n'était pas la seule. Notre action a également porté sur la politique d'animation culturelle et sportive, qui a connu, ces cinq dernières années, un essor considérable. J'en veux pour preuve la renommée nationale, voire internationale, de certaines de nos manifestations comme le *Festival America*, les *Rencontres internationales du cinéma* ou encore le festival de théâtre contemporain *20Scènes*. J'aimerais attirer votre attention sur un fait remarquable à mes yeux : cette politique très ambitieuse a été menée sans qu'à aucun moment les finances municipales n'en souffrent. D'ailleurs, la Chambre régionale des comptes a souligné la qualité de notre gestion et estime nos finances saines.

_V.I._ : À vous entendre, plus rien ne reste à faire ?

L.L. : Même s'il est exact que la quasi-totalité de nos engagements municipaux a été accomplie, notre ambition pour Vincennes va bien au-delà. Doter Vincennes de nouveaux équipements

Le maire Laurent Lafon et la municipalité ont accueilli les nouveaux Vincennois le 12 janvier.

était nécessaire mais, à mes yeux, l'action doit être globale et porter sur l'ensemble du cadre de vie. C'est ce qui explique notre politique de rénovation systématique des rues et des trottoirs, notre action pour embellir les espaces publics, comme nous l'avons fait récemment place de la Prévoyance. C'est ce qui explique aussi ma volonté de doter Vincennes de règles d'urbanisme nouvelles qui protègent ses immeubles typiques et le charme de ses quartiers. C'est l'objectif poursuivi par le PLU. Vous le voyez, notre vision de Vincennes, c'est donc celle d'une ville qui n'entend perdre ni son cachet ni son âme mais qui veut aussi s'adapter aux modes de vie de ses habitants.

Jeanne, 70 ans, habite avenue de Paris

« Je suis née à Vincennes, j'ai vu la ville se modifier, évoluer, toujours dans le sens positif. Les immeubles se rénovent, les seniors sont choyés… »

Place de la Prévoyance.

© Pierre-Yves Jan / Aurianne Studio

V.I. : Concrètement, comment cette vision s'exprimera en 2007 ?

L.L. : Nous entreprendrons, grâce aux outils et moyens nouveaux dont la Ville s'est dotée en 2006, une action spécifique de transformation urbaine à une échelle jamais connue auparavant dans notre ville. En effet, j'ai décidé de prendre trois mesures pour agir directement sur les immeubles vétustes et les pâtés de maison dégradés. La première est incitative : aider financièrement les propriétaires à effectuer des travaux de réhabilitation. C'est l'objectif de l'OPAH mis en place cette année dans le centre-ville. La seconde est réglementaire : rendre obligatoire le ravalement des façades d'immeubles au moins une fois tous les dix ans. C'est une mesure qui va dans l'intérêt de tous : celui des locataires et des riverains, qui verront leur cadre de vie amélioré, celui des propriétaires aussi qui verront leur bien mis en valeur. La troisième, enfin, est plus volontariste encore puisqu'il s'agit d'accélérer directement la réhabilitation des immeubles laissés à l'abandon. C'est ce que nous ferons notamment pour le 85, le 89 et le 91 rue de Fontenay qui seront entièrement réhabilités et dont

© Globepix/Mouthon

Au Domaine du Bois.

les cours intérieures seront réaménagées en patios avec commerces et restaurants. Bien d'autres opérations sont en cours et j'aurai l'occasion de vous en reparler prochainement.

V.I. : Tous les quartiers sont-ils concernés ?

L.L. : Oui, et à différents titres. Tout d'abord, nous venons de lancer un grand programme global de réaménagement pour trois quartiers de Vincennes : place Diderot, le centre-ville et place Renon. Ce sont des quartiers sur lesquels des investissements doivent être réalisés et j'ai donc souhaité qu'une étude détaillée soit menée pour identifier les besoins des habitants et des personnes qui les fréquentent. Notre but est clair : embellir ces quartiers dans le respect de leur identité propre – cela est notamment vrai du centre-ville qui doit pleinement participer, et mieux qu'aujourd'hui, à notre identité de ville royale. À chaque stade de ce programme pluriannuel, nous veillerons à informer et consulter l'ensemble des Vincennois. D'autres quartiers connaîtront des aménagements nouveaux cette année, notamment avec la mise en place de zones 30 à travers des aménagements de voirie spécifiques. D'ici deux ans, 40 % de Vincennes bénéficiera de ce dispositif destiné à renforcer la tranquillité des habitants.

V.I. : L'année dernière à la même époque, vous aviez annoncé un plan de doublement en deux ans des espaces verts. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

L.L. : L'objectif de doubler les espaces verts à Vincennes constituait un véritable défi au regard de l'exiguïté de notre territoire. Je sais même qu'il a pu en laisser certains sceptiques. Eh bien, cet objectif est pourtant en passe d'être atteint. Ainsi, après les ouvertures du jardin de Cœur de ville et du square Carnot l'an dernier, nous créerons en 2007 un jardin exotique rue Defrance, puis trois nouveaux espaces verts à l'ouest, au centre et à l'est sur les couvertures du RER dont les travaux ont débuté. Au total, depuis 2006, nous aurons créé plus de 10 000 m² supplémentaires de végétation dans notre ville.

Marie, habite avenue Auber

« Quand on est mère de famille, on apprécie les espaces verts à proximité de chez soi. J'attends avec impatience les jardins des couvertures du RER. »

V.I. : Vous parliez d'une vision globale de Vincennes. Se limite-t-elle au cadre de vie ?

L.L. : Non. L'ambition qui nous porte dépasse largement l'urbanisme et le cadre de vie. La qualité d'une ville réside – aussi et surtout – dans l'esprit qui l'anime. L'esprit de Vincennes, et je dirais même l'identité vincennoise, c'est un mélange de convivialité, de solidarité et d'ouverture à l'autre. C'est cela qui nous distingue d'autres villes. La vraie richesse de Vincennes est dans la diversité de ceux qui y vivent. Et à cela, je tiens plus que tout.

Si Vincennes est une ville qui a considérablement rajeuni depuis cinq ans, et choisie par de nombreux jeunes parents pour la qualité des prestations proposées, je veux aussi que nos aînés continuent à trouver toute leur place ici à Vincennes. Cela prendra la forme cette année, par exemple, d'une augmentation des aides financières aux personnes âgées désireuses de se maintenir à domicile. L'insertion pleine et entière des personnes handicapées dans la ville est aussi un point auquel je tiens et c'est l'ambition du *Plan handicap* adopté en 2006. Il sera poursuivi et amplifié cette année, avec par exemple, la mise aux normes de 13 arrêts de bus dans Vincennes.

© Pierre-Yves Jan / Aurianne Studio

Rencontre avec les habitants lors de la cérémonie des vœux.

V.I. : Visiblement les projets ne manquent pas pour 2007…

L.L. : Et ce ne sont là que quelques exemples ! La diversité et la qualité de ces projets suffiraient à faire de 2007 une année très dense. En réalité, cette année sera à nulle autre pareille pour Vincennes puisque nous renouerons avec notre histoire, notre patrimoine, notre identité. En effet dans quelques mois, le château de Vincennes sera placé sous les feux de l'actualité. Le donjon, fermé au public depuis plus de dix ans est à présent entièrement restauré et devrait faire l'objet d'une visite du président de la République en mars prochain. La réouverture du château, c'est pour notre ville un moment rare, un moment historique qu'il ne faut pas manquer. C'est pourquoi j'ai décidé de faire de 2007 l'*Année du château de Vincennes*. Avec l'*Année du château*, notre ville vivra toute une année au rythme des festivités inaugurales. J'aurai l'occasion de vous dévoiler dans les prochaines semaines ce grand programme de festivités, auquel chaque Vincennois est appelé à participer.

Jean-Marie, habite rue de Fontenay

« Il y a quelques années, le château était dans un état lamentable. Aujourd'hui, je me réjouis de voir que les efforts de rénovation ont payé! Il est certain que le rayonnement d'un tel monument ne peut que profiter à celui de la ville.

Vous le voyez, le travail accompli est important, les projets sont passionnants et je crois que nous pouvons tous être fiers de ce que Vincennes devient. Un signe d'ailleurs ne trompe pas, c'est l'attention croissante qu'accordent les médias à notre ville. Après *Le Point* il y a moins d'un an, le *Figaro Magazine* au mois de janvier, c'est au tour, dans quelques jours, de France 3 avec *Des racines et des ailes* de mettre à l'honneur Vincennes qui, entre Histoire et avenir, s'est choisi l'art de vivre comme présent.

Propos recueillis par Olivier Touzeau
Témoignages recueillis par Céline Authemayou

Vincennes à la une !

Décidément, Vincennes attire l'attention des médias. Après *Le Point* en février 2006, c'était en janvier au tour du *Figaro Magazine* **(1)** de consacrer un dossier spécial à Vincennes. Intitulé *La ville aux trésors*, un cahier de 16 pages a permis aux lecteurs de découvrir l'environnement direct de Vincennes – bois, zoo, INSEP ou hippodrome – et son avenir, mais aussi de mieux connaître l'actualité de la ville, qu'il s'agisse des objectifs de la municipalité en matière d'environnement et de cadre de vie, de transports avec le projet de prolongement de la ligne 1 sans oublier la réouverture en 2007 du donjon du château.

Le château, justement, a lui aussi été placé, au propre comme au figuré, sous les projecteurs des médias nationaux, avec le tournage de l'émission *Des racines et des ailes* **(2)** **(3)**. Tournée le 11 janvier dans les conditions du direct, l'émission sera diffusée le 21 février. Riverains et badauds ont pu voir se déployer autour de la Sainte-Chapelle, qui accueillait le plateau de l'émission, un impressionnant éclairage qui a magnifiquement mis en valeur les vitraux du monument.
Il y avait aussi beaucoup de journalistes à Vincennes fin décembre, à l'occasion de la visite de la ministre déléguée à la Cohésion sociale, Catherine Vautrin, venue au centre Emmaüs de la rue des Laitières, où elle a été notamment accueillie par Jacques Berne, 1er adjoint au maire chargé des Affaires sociales **(4)**.

L'attention nouvelle que porte la presse écrite et télévisuelle à Vincennes a été soulignée par le maire Laurent Lafon lors de la cérémonie des vœux aux Vincennois, qui s'est tenue en l'hôtel de ville le 14 janvier **(5)** : une actualité médiatique qui contribue *« à faire de Vincennes un ville qui rayonne bien au-delà de nos cœurs »*, a conclu le maire. Près d'un millier de personnes, venues échanger leurs vœux avec la municipalité, ont pu écouter le discours prononcé à cette occasion, et diffusé en différé sur le site internet vincennes.fr.

2

3

4

LA FRANCE QUI EXCELLE
LE FIGARO
MAGAZINE
VINCENNES
LA VILLE
AUX TRESORS
CADEAUX
CARTERIE
LA VILLE
AUX TRESORS
LE FIGARO
DOSSIER
SPÉCIAL

1

5

Jardin du Couchant (à l'ouest du pont de l'avenue de la République)

« Une allée serpente dans un écrin végétal luxuriant. Elle distribue des platelages de bois, qui sont, à l'image de nids, comme suspendus dans la végétation. On peut s'arrêter à loisir sur les chaises disséminées le long du chemin et autour des nids, ou – pourquoi résister – à même le bois des platelages… »

Jardin du Midi (à l'est du pont du cours Marigny)

« Un grand escalier d'eau et de pierres monte doucement vers le bassin, où des fontaines de brume viennent clore la perspective. On aura plaisir à déambuler entre le canal, les carrés de fleurs et les jeux pour enfants, puis à s'asseoir sur l'un des deux longs bancs de bois, de part et d'autre du jardin. On pourra aussi simplement traverser pour rejoindre plus facilement les équipements publics, qui jusqu'alors se faisaient face, chacun sur une rive… »

Jardin du Levant (à l'ouest du pont de la Pépinière)

« Des îles végétales et des mâts ludiques s'égrènent sur un plateau… Ce paysage est cadré par un écrin de camélias et une promenade périphérique sur un ponton de bois. Les mâts de différentes hauteurs sont organisés sur le plateau selon une trame régulière qu'ils partagent avec l'éclairage ; ils ont été dessinés spécifiquement pour pouvoir se combiner à des jeux. De longues banquettes de bois permettent de s'installer dans la végétation, en observant les plus actifs s'amuser dans le jardin. »

© Textes et illustrations Pena & Pena – Michel Pena, paysagiste DPLG

Travaux

Les voies du RER côté jardin

Attendus avec impatience par les riverains, les travaux qui feront naître des jardins sur les zones de couverture des voies du RER viennnent de débuter. L'occasion de présenter en détail ces trois nouveaux espaces paysagers.

Peu avant l'été, les travaux de couverture des zones d'aiguillages se sont achevés, après plus de deux ans de travaux menés par la RATP et cofinancés par la Région (50 %), la RATP (25 %), le Département (12,5 %) et les trois communes concernées (à hauteur de 12,5 % dont 8,59 % pour Vincennes). Mais l'histoire ne s'arrête pas là… Inaugurées après plus de deux ans de travaux en présence des différents partenaires, les trois dalles de béton situées à l'ouest, au centre, et à l'est de Vincennes – une quatrième est située à Saint-Mandé – n'ont pas vocation à offrir aux regards une surface aride de bitume. C'est maintenant au tour des services municipaux d'intervenir afin de transformer ces nouvelles parcelles de terrain vincennois en espaces verts.

À partir de cet hiver, les riverains des couvertures vont donc pouvoir assister à la transformation progressive de leur environnement ; le revêtement anthracite va laisser place à trois jardins qui suivent la course de l'astre solaire : jardin du Levant (à l'est de Vincennes), du Midi (au centre) et du Couchant (à l'ouest), selon les appellations proposées par le cabinet de paysagistes Pena & Pena. *« Ces trois jardins répondent à deux de nos objectifs prioritaires : la réduction d'une partie des nuisances qu'occasionne le passage des trains ; et le doublement entamé l'an passé de la surface d'espaces verts à Vincennes. »*, rappelle le maire Laurent Lafon.

Des jardins très attendus

« Les travaux d'aménagement devaient débuter à l'automne, mais en raison d'un appel d'offre infructueux, nous avons été contraints de décaler les travaux de trois mois : certaines entreprises de travaux publics n'avaient pas été en mesure en répondre en temps et en heure à notre demande », précise Didier Mireur, adjoint au maire chargé des Travaux et vice-président de la commission d'appel d'offres. *« Les travaux vont maintenant pouvoir commencer pour une durée de neuf à dix mois. »*

Qui dit travaux dit nuisances le temps du chantier, et notamment en termes de circulation – mais tout sera fait pour les limiter. Ces nouveaux espaces de convivialité vont donc parachever la première phase du programme de réduction des nuisances sonores provoquées par la circulation à ciel ouvert du RER à Vincennes, Saint-Mandé et Fontenay-sous-Bois ; rendez-vous à l'automne pour une promenade dans ces jardins où le cri des voies devrait désormais être couvert par le souffle du vent dans les feuilles et le chant des oiseaux… ■

Le saviez-vous ?

Les trois aires de couverture du RER construites à Vincennes constituent la phase I du programme de réduction des nuisances sonores. Ce n'est donc qu'un début ! La municipalité interpelle les Pouvoirs publics au plus haut niveau pour obtenir l'inscription au contrat de projet État-Région des phases II et III du programme (couverture de certains talus, pose d'écrans acoustiques). Laurent Lafon a écrit au président de la Région et au président de la RATP pour que l'étude de faisabilité de la phase II soit réalisée.

© Globepix / Mouthon

Le bitume des couvertures laissera bientôt place à des jardins.

Équipements sportifs

Gros plan sur la future piscine

En 2006, les premières étapes du programme de restructuration des équipements sportifs lancé par la municipalité ont été franchies : tandis que les travaux se poursuivent sur le plateau Georges-Serre, le projet de centre aquatique à l'Est entre dans une nouvelle phase.

Au printemps dernier, une étude avait été menée auprès des utilisateurs potentiels du futur équipement sportif qui doit voir le jour au Domaine du Bois (*cf Vincennes Info n° 609*) : l'occasion de vérifier que les options retenues répondraient bien aux attentes des amateurs de natation. 60 % des nageurs interrogés ont répondu que les infrastructures de l'actuelle piscine Hector-Berlioz étaient insuffisantes ; bâti en 1970, cet équipement a effectivement vieilli par rapport aux attentes de ses utilisateurs. Le projet de nouvelle piscine a séduit les personnes sondées, qui ont plébiscité notamment le projet d'espace multiforme et le bassin pour enfants.

Le mois de février est une étape importante : les candidats à la Délégation de service public – construction et exploitation de l'équipement – doivent remettre leurs offres qui seront ensuite étudiées. Le choix sera validé en conseil municipal en milieu d'année, pour un début prévisionnel des travaux, estimés à environ 18 mois, début 2008.

Les amateurs de natation devront donc attendre encore un peu avant de profiter d'un nouveau bassin de 25 mètres élargi, et d'une profondeur de 4 mètres pour la plongée, d'un petit bassin supplémentaire et d'une pataugeoire, ou de la salle de remise en forme. Une salle multi-sport complétera l'équipement à l'intention du public scolaire et associatif. Un parking, gratuit pour les utilisateurs, y compris les cyclistes, est également prévu ; notons aussi que ce complexe verra le jour dans un quartier dont la desserte en transports en commun est appelée à s'améliorer (augmentation de la fréquence de passage du bus 118, nouveaux arrêts de la ligne 210, et bien sûr projet de prolongement de la ligne 1 du métro). L'accessibilité aux personnes handicapées est aussi prévue : ascenseurs, bassin de plain-pied…

Autre volet du projet, l'inscription des préoccupations environnementales : comme à Cœur de ville, les normes HQE (Haute Qualité Environnementale) seront à l'ordre du jour ; parmi les domaines ciblés, la gestion de l'eau, de l'énergie, la qualité de l'air et bien sûr de l'eau, le confort visuel, acoustique et olfactif. A l'issue des travaux, le programme de restructuration des équipements sportifs se poursuivra au Centre sportif Hector-Berlioz qui pourra faire l'objet d'une rénovation très attendue. **OT**

Travaux

Centre de secours : les travaux avancent

Le chantier du futur centre de secours, situé place du Maréchal-Lyautey, avance à grands pas. Le terrain vague a désormais disparu, et les murs commencent à donner une idée de ce que sera le bâtiment une fois terminé. Les travaux devraient s'achever fin 2007, permettant à la brigade des sapeurs-pompiers de quitter la caserne devenue inadaptée de la rue de l'Église pour s'installer dans leurs nouveaux locaux.

Cœur de ville : des portes adaptées

Fin janvier, les services techniques municipaux sont intervenus à l'entrée du bâtiment Cœur de ville. Les portes de cet équipement public ont été remplacées par des ouvertures adaptées, facilitant l'accès aux nombreux services municipaux installés dans ce bâtiment pour les personnes à mobilité réduite mais également celles munies de poussettes. Une adaptation réalisée dans le cadre du Plan handicap.

Exposition

Le jardin exotique se dévoile

Nouvel élément du plan de doublement des espaces verts à Vincennes (après le jardin Cœur de ville, le square Carnot et les jardins des couvertures du RER), un jardin exotique doit voir le jour cette année au 79, rue Defrance. Une présentation du projet, qui permettra aux riverains de faire part de leurs remarques et de leurs réactions, est prévue **le samedi 10 février de 9 h à 12 h** à l'école maternelle Clément-Viénot, située non loin de là. L'occasion de découvrir notamment les essences envisagées et de faire part de votre avis sur ce futur espace vert.

PLU

L'enquête publique en pratique

Avant l'adoption finale du Plan local d'urbanisme de Vincennes, un seconde enquête publique se déroule jusqu'au 16 février inclus.

Pour prendre connaissance de l'intégralité du projet de PLU, vous pouvez venir en mairie, à la Direction générale des services techniques (centre administratif – 3e étage) aux jours et heures d'ouverture habituels (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h, 17 h le vendredi) et sur le site internet de la Ville www.vincennes.fr (dossier intégralement téléchargeable).
Il est possible de faire part de vos remarques en les inscrivant sur le registre d'enquête mis à disposition aux services techniques, via le formulaire de la rubrique PLU du site internet, ou en adressant vos observations, par courrier, au commissaire-enquêteur (M. Philippe Jamin – Commissaire-enquêteur / Enquête publique PLU en mairie de Vincennes – BP 123 – 94304 Vincennes Cedex), ou en rencontrant le commissaire-enquêteur lors de ses permanences : lundi 5 février 2007 de 9 h à 12 h, samedi 10 février 2007 de 9 h à 12 h, vendredi 16 février 2007 de 14 h à 17 h.

Direction générale des services techniques – Centre administratif 3e étage – 5, rue Eugène Renaud. Renseignements au 01 43 98 66 74.

3 questions à…

Valérie Moulin

commissaire principal de police, en poste à Vincennes

1 Vous êtes à la tête du commissariat depuis octobre 2001. Pouvez-vous nous rappeler quelles sont les missions de vos agents ?

Le commissariat de sécurité publique est chargé de la protection des personnes et des biens. Nous accueillons également le public pour la prise de plaintes. Nous sommes vraiment au cœur de la vie d'une cité, en contact direct avec les habitants. Nous sommes un peu les généralistes de la police nationale !
Si notre travail consiste évidemment en la répression de la délinquance, nous œuvrons également en amont, du côté de la prévention. Sans elle, notre action serait trop limitée ; de tout temps, la police a fait de la prévention : bien avant qu'on ne parle de police de proximité, il y avait les îlotiers. Il y a toujours eu un contact avec la population. C'est pourquoi notre travail est très varié. Et nous avons dans cette tâche beaucoup de partenaires : mairie, écoles, associations ou encore commerçants.

2 Concernant ces partenariats, Vincennes a été la première ville du Val-de-Marne à mettre en place un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Quel est son but ?

Créé à l'initiative du maire, le CLSPD a pour mission d'éviter l'augmentation de la délinquance, grâce à un travail d'information et d'éducation des habitants, mais aussi grâce à des actions ciblées en matière de répression.
Le domaine de la sécurité est bien évidemment la prérogative de la police, mais nous ne pouvons pas agir seuls. Pendant longtemps, chacun était retranché dans ses domaines de compétences sans qu'il y ait de communication. Aujourd'hui, ça ne peut plus se passer de la sorte. Les CLSPD réunissent les différents partenaires concernés et proposent des axes de travail. Pour cette année, nous avons constaté une augmentation des vols avec violence : on pense aux vols à la sortie de l'école, mais aussi aux vols à l'arraché sur des victimes qui sont souvent faibles. C'est donc le nouvel axe de travail que j'ai proposé au maire à l'occasion de la cérémonie des vœux aux forces de sécurité.

3 Concrètement, comment cette action se mettra-t-elle en place ?

Nous allons cibler les établissements scolaires, en demandant aux chefs d'établissement de réfléchir avec nous sur ce qu'il est possible de faire en termes d'information des élèves et des parents. Ensuite, il faudra étudier de près les plaintes qui nous sont signalées. Mais la difficulté réside dans le fait que ce sont rarement les mêmes individus qui commettent ces actes. Sur Vincennes, la plupart des actes de malveillance sont commis par des personnes qui n'habitent pas la commune. Notre grand challenge pour les mois à venir est de tout faire pour élucider plus d'affaires, en se donnant tous les moyens nécessaires et en ne laissant rien passer. Depuis trois ans, la délinquance baisse constamment sur notre circonscription. En 2006, les chiffres ont moins diminué que pour les années précédentes : il va donc devenir mathématiquement difficile de la faire diminuer davantage, car la délinquance zéro n'existe pas en zone urbaine. En revanche, il y a en matière d'élucidation des affaires un vrai effort à faire et que nous allons poursuivre.

Propos recueillis par Céline Authemayou

Internet

Les spectacles en un clic

Ainsi que *Vincennes Info* l'avait annoncé en décembre dernier, un nouveau service a vu le jour en janvier sur le site Internet www.vincennes.fr : **la billetterie en ligne.**

Pour réserver vos places de spectacles, il suffit désormais de consulter la page consacrée à la saison culturelle vincennoise (accès direct depuis la page d'accueil du site), et de cliquer sur le nom du spectacle qui vous intéresse ; si la période de réservation est ouverte, les internautes peuvent alors sélectionner le nombre et la catégorie des places souhaitées et régler directement en ligne leurs places. Un bon moyen de gagner du temps et de préparer ses sorties… de chez soi !

Attention : Pour des raisons juridiques, ce service ne permet pas actuellement de réserver des places pour les spectacles organisés à l'espace Daniel-Sorano ou aux concerts organisés par l'association *Prima la Musica !*

Billetterie culturelle : Centre culturel Georges-Pompidou (142, rue de Fontenay). Renseignements au 01 53 66 16 70. Ouverte le mardi de 10 h à 14 h, le mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, le jeudi de 14 h à 19 h, le vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, et le samedi de 9 h à 12 h.

Le net version audio

Depuis début janvier, le site internet www.vincennes.fr a franchi un palier en matière d'accessibilité aux personnes malvoyantes. Équipée du système *Readspeaker*, chaque page est désormais accessible en version sonore ; le contenu peut en être écouté grâce à une voix de synthèse. Pour y accéder, aucun logiciel à télécharger : l'internaute n'a besoin que d'un ordinateur doté d'une carte-son, de haut-parleurs ou d'écouteurs, et d'une connexion Internet.

Le site internet rejoint ainsi *Vincennes Info* dans la famille des médias municipaux "sonorisés" : rappelons que votre mensuel est disponible chaque mois sur cassette à l'intention des personnes malvoyantes, en partenariat avec l'association Donne-moi tes yeux. Il suffit, pour en obtenir une, d'en faire la demande auprès de la rédaction au 01 43 98 65 73.

© DR

Les marchés publics en ligne

Comme toutes les collectivités locales, la Ville de Vincennes est amenée, tout au long de l'année, à passer de nombreux marchés. Vincennoises ou non, toutes les entreprises peuvent y répondre. Mode d'emploi.

Pour toutes les communes de France, la règle est identique ; depuis le 1er janvier 2005, les candidatures et les offres doivent pouvoir être transmises par voie électronique concernant les marchés passés par appels d'offres et autres procédures formalisées.

Déployée dans le cadre d'une obligation légale, cette plate-forme internet offre aussi aux entreprises tout un panel de services : en s'inscrivant sous la plate-forme, les sociétés qui le souhaitent peuvent être informées des marchés passés par la mairie dans leurs domaines de compétences grâce à l'envoi automatique des avis de publicité. Elles peuvent aussi bien sûr télécharger les dossiers de consultation, et ont la possibilité de soumissionner de manière électronique, ce qui représente des économies de papier et de timbre non négligeables.

Accès direct : www.vincennes.fr, rubrique Entreprendre et travailler.

Animation

La patinoire a fait le plein !

© Thibaut Pierre

Troisième année, troisième succès. L'engouement que suscite chaque année la patinoire, place de la Mairie, ne s'est pas démenti : de son ouverture, le soir du Téléthon, au début du mois de janvier, ce sont au total 9 395 personnes qui ont chaussé les patins pour s'adonner aux joies de la glisse et succéder aux *Français volants* et à Frédéric Dambier, qui l'avaient inaugurée. Parmi les sportifs qui ont profité de cette animation désormais traditionnelle, des enfants des écoles et des centres de loisirs, auxquels la patinoire était réservée durant certains créneaux horaires.

Avec une hausse de la fréquentation de 3 % par rapport à l'an passé, la glace n'a pas désempli ; on a compté jusqu'à 656 patineurs la même journée ! Les nocturnes, initiés en décembre 2005, et la nouveauté de l'année – des carnets à tarif dégressif – ont séduit bien des utilisateurs. Des scores de fréquentation qui auraient pu être plus importants encore si le temps avait été plus adapté à cette activité : parions que l'hiver prochain, la météo sera plus propice !

© Pierre-Yves Jan / Auriane Studio

L'Association rencontres internationales du cinéma de patrimoine et de films restaurés, en partenariat avec la ville de Vincennes,
présente

RENCONTRES INTERNATIONALES DU CINEMA DE PATRIMOINE

VINCENNES

9 au 12 février 2007

© ZORAN JIS

30 chefs d'œuvre du patrimoine cinématographique mondial !

Projections - Débats - Master classes - Expositions - Concerts

Prix Henri-Langlois

Réservation : http://prixhenrilanglois.vincennes.fr ou 01 43 98 67 54

Année du château

Le compte à rebours a commencé

Fin février, la ville va commencer à revêtir ses habits de fête afin de marquer le retour prochain du donjon dans le paysage touristique français.

Le donjon en 2003…

Avec ces dernières années environ 40 000 visiteurs par an, le château de Vincennes, patrimoine unique par son histoire et par ses caractéristiques architecturales, n'occupait jusqu'ici pas le rang touristique qui lui revient. Une situation qui ne devrait pas perdurer, car le monument entre aujourd'hui dans une phase nouvelle de son histoire…

Emblème de notre ville – la silhouette du donjon est le meuble principal des armoiries de la commune –, le donjon a été l'objet des plus grandes attentions. Les travaux de restauration y sont aujourd'hui achevés : la colonne centrale qui supporte, sur 50 m de hauteur, les six étages voûtés, a été consolidée ; cet octogone de 80 cm de diamètre qui subit une charge de 270 tonnes a pu être renforcé grâce un procédé particulièrement respectueux de la construction d'origine. Quant aux murs intérieurs et extérieurs, ils ont fait l'objet d'une réfection d'une ampleur exceptionnelle. L'aménagement intérieur du donjon a déjà bien avancé, en vue de l'ouverture cette année d'un espace muséographique qui permettra aux visiteurs de redécouvrir le lieu de résidence de Charles V. La Sainte-Chapelle pour sa part a fermé ses portes au public en janvier pour un important lifting d'environ un an. Au total, pour les restaurations et l'ensemble des travaux intérieurs et extérieurs, l'État a dépensé, de 1990 à 2006, plus de 43 millions d'euros.

La conclusion d'un tel chantier ne pouvait laisser Vincennes indifférente. Dans les semaines qui viennent, oriflammes et bannières à l'effigie des personnages célèbres qui ont séjourné au château, souverains ou prisonniers, vont colorer les rues de la ville, à commencer par l'avenue du Château. Le 9 mars, la ville sera fin prête pour le lancement officiel de l'Année du château, symbolisé par la mise en lumière de sa principale façade vincennoise, côté nord, avenue de Paris.

Dès ce mois-ci, les activités proposées par la Ville dans le cadre de cette *Année* exceptionnelle voient le jour : le séjour de printemps à Habère-Poche (préinscriptions en février, cf. p. 18) prend une coloration médiévale, et les bibliothèques inaugurent des ateliers d'écriture consacrés au château et aux liens affectifs qu'entretiennent les Vincennois avec ce monument (cf. ci-contre). Être une *ville royale*, c'est aussi cela !

Pour tout savoir du château et des travaux de restauration dont il a bénéficié, vous pouvez consulter le site internet : www.chateau-vincennes.fr

… et en 2006

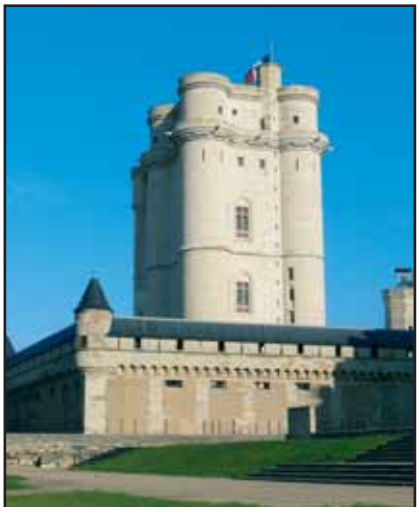

Télévision

La date de diffusion de l'émission ***Des racines et des ailes*** annoncée dans notre dernier numéro a entretemps été modifiée. À l'heure où nous mettons sous presse, elle est programmée pour le 21 février.

Écriture : « *Ma vie de château* »

Vous êtes Vincennois ? Vous avez plus de 18 ans ? Vous avez toujours rêvé d'écrire ? Dans le cadre de l'Année du château, les bibliothèques de la ville de Vincennes vous proposent de vous initier au plaisir d'écrire en participant à un atelier d'écriture autour du thème du château de Vincennes (mémoire personnelle ou imaginaire, souvenirs et impressions évoqués par le château). Ces ateliers, gratuits, se dérouleront ***deux samedis après-midi par mois, de mars à mai 2007***, et donneront lieu à une publication. *Renseignements au 01 43 98 68 41.*

Express

Lors de l'assemblée générale de l'Association des Collectivités Territoriales de l'Est Parisien (ACTEP) en date du vendredi 19 janvier 2007, Claude Pernès, maire de Rosny-sous-Bois et président de l'Association des Maires d'Île-de-France (AMIF) a été nommé président de l'ACTEP. Il succède à cette fonction à Jean-François Voguet, sénateur-maire de Fontenay-sous-Bois.

Afin de faciliter les conditions de circulation aux abords de la place de la Prévoyance nouvellement réaménagée, la Ville vient de modifier en janvier la durée du cycle des feux de signalisation.

Vincennes n'a pas échappé au rythme soutenu des inscriptions sur les listes électorales du mois de décembre : 3 283 personnes se sont présentées au cours du mois de décembre 2006, soit 57% des 5767 personnes inscrites sur l'ensemble de l'année.

Directeur de la photographie pour les plus grands cinéastes du XXe siècle, le Vincennois Edmond Richard intervient dans le cadre d'une master class lors des Rencontres internationales du cinéma, du 9 au 12 février.

Peintre de lumière

Il a mis en lumière des dizaines de chefs-d'œuvre. Avec sa silhouette grande et filiforme, Edmond Richard est à lui seul une page de l'histoire du cinéma. À 80 ans, le Vincennois travaille encore, même si maintenant, il peut *« lever le pied »*. Privilège de l'âge. C'est qu'il en a vu du monde, depuis ses débuts dans le métier, dans les années 1950. Rien ne prédestinait Edmond Richard à une carrière dans le septième art. Un diplôme d'ingénieur en aéronautique en poche, il part travailler dans les établissements André-Debris, principal constructeur de matériel cinématographique en France. C'est l'époque de l'arrivée de la couleur. Le métier est en ébullition. Edmond Richard travaille au pôle recherche. *« Je suis un ingénieur venu au cinéma grâce à la mécanique des fluides ! »* Original, d'autant que l'homme a de la suite dans les idées. Après avoir dessiné une caméra qui va révolutionner le milieu, la Cameflex pour les initiés, il va se faire remarquer en utilisant une technique chère aux Américains mais pas encore utilisée en France : créer, en plein jour, la nuit à l'écran. *« C'était pour* La Reine Margot*, de Jean Dréville, en 1954,* se souvient Edmond Richard. *Imaginez : je proposais de filmer la nuit de la Saint-Barthélemy en journée ! »* Ubuesque pour certains, mais l'idée fonctionne. Sa réputation est lancée. Désormais, les plus grands vont faire appel à son talent pour concevoir l'esthétique de l'éclairage dans leurs films.

© DR

Rencontres

En 1958, alors qu'Edmond Richard tourne avec Henry-Georges Clouzot, le grand Orson Welles veut le rencontrer. *« On ne peut pas raconter un tel moment »*, avoue-t-il, soufflé par les souvenirs. Le maître américain le reçoit dans un grand hôtel parisien. Quelques mois plus tard, leur collaboration débute sur le film *Le Procès*. *« De la fenêtre de sa chambre, la nuit tombée, il semblait y avoir deux lunes dans le ciel. Il s'agissait en fait des horloges de la gare d'Orsay, désaffectée. Nous nous y sommes rendus à pied et nous avons découvert un lieu à la hauteur de l'univers kafkaïen. Welles n'a rien touché et le tournage a eu lieu dans la gare. Ce fut une aventure extraordinaire ! »* Les anecdotes s'enchaînent, les noms de réalisateurs défilent : Luis Buñuel, Henry Verneuil, Jerry Lewis, George Sherman… *« Déjà un demi-siècle que je manipule la pellicule,* réalise songeur Edmond Richard. *J'ai eu de la chance dans ma carrière, j'ai connu tous les réalisateurs… »* Dernier en date, Jean-Pierre Mocky, avec qui le Vincennois a tourné une dizaine de films. *« On s'amuse bien tous les deux ! Avec lui, "Time is money*", comme on dit, mais il écrit merveilleusement bien. »*

Bio-Express

1927 : Naissance à Paris
1958 : Rencontre avec Orson Welles
1960 : Directeur artistique du film *Le Procès*
1983 : Premier film avec Jean-Pierre Mocky

Au service de l'art

Grâce à son métier, Edmond Richard a fait le tour du monde : Chine, États-Unis, Europe. De conférences en conférences, il distille sa passion. *« La pellicule, c'est une grande demoiselle »* a-t-il coutume de dire. En cinquante ans, il a vu le métier évoluer, avec l'arrivée de la couleur, puis la venue du numérique. *« Au commencement de mon parcours, il y a la découverte de l'art. J'ai toujours aimé visiter les musées. Et un musée, sans lumière, ne vit pas. Nous autres, directeurs de la photographie, nous sommes des techniciens au service de l'art. Nous peignons avec de la lumière. »*

Céline Authemayou

* Le temps, c'est de l'argent.

Vincennes Info entame ce mois-ci une série d'articles consacrés aux familles vincennoises installées dans notre ville depuis plus de quatre générations. Si vous souhaitez vous aussi témoigner, n'hésitez pas à joindre la rédaction au 01 43 98 65 73.

Mémoire

La famille Chevreau : une saga vincennoise de 300 ans

Entre les baptêmes, les mariages et les enterrements, la vie de la famille Chevreau se déroule depuis 300 ans dans un même décor, celui d'une petite ville où il fait bon vivre : Vincennes. Voici l'histoire d'une famille, vincennoise de cœur et de naissance depuis le XVIIe siècle.

La coutellerie à l'angle des rues de Montreuil et de Fontenay.

Pour la famille Chevreau, Vincennes est le point d'ancrage de neuf générations. C'est en effet dans ce qui n'est encore que le modeste village de La Pissotte que, dès le début du XVIIe siècle, on retrouve dans les registres d'état civil l'ancêtre de cette grande lignée : Thomas Chevreau, décédé en 1711. Son fils Robert (né en 1681) était marguillier et veillait à l'entretien de l'église. Les quatre générations suivantes se consacrèrent à la vigne et à la culture. Les terres vincennoises étaient fertiles. Au marché, les paysans vendaient leur récolte : des reines-claudes de Fontenay, des pêches de Montreuil et bien sûr le vin et le raisin de Vincennes. Vers 1826, la famille dut vendre quelques terrains à la Municipalité qui souhaitait aménager un nouveau cimetière – notre actuel cimetière ancien – entre la rue de la Pissotte (devenue en 1841 la rue de Fontenay) et la future avenue Gabriel-Péri. Peu à peu, les terres cultivées furent abandonnées ou vendues pour la construction d'immeubles.

Le passage des Rigollots

Charles Désiré Chevreau (1867-1935) fut le premier de la famille à ouvrir un commerce de coutellerie dans la maison familiale à l'angle des rues de Montreuil et de Fontenay, au numéro 29. Son fils René (1906-1992) choisit le métier de tripier et s'installa au passage des Rigollots. Sa fille Danielle se souvient très bien de ce passage très commerçant, aujourd'hui disparu. *"L'entrée était 222, rue Diderot et s'achevait rue Defrance, face au cinéma Le Celtic. On trouvait toutes sortes de commerces : un boucher, un cours des halles, une charcuterie alsacienne, un épicier qui mettait le vin en bouteilles, etc."* Ce passage tenait son nom de la fabrique pharmaceutique de Paul-Jean Rigollot, située à quelques pas. *"Les Rigollots étaient des cataplasmes à base de farine de moutarde que nos parents nous posaient sur la poitrine lorsque nous avions des bronchites."* De nombreuses fabriques étaient alors installées dans la ville, comme une usine de plumes pour confectionner des matelas sur le boulevard de la Libération, une entreprise d'essences de parfum (rue Defrance), la biscuiterie de la rue de la Jarry et l'usine de cacao (au coin des rues Diderot et Guynemer) qui chatouillait les narines de Danielle lorsqu'elle était enfant.

L'atelier de menuiserie de Jules Douillot, 3 rue du Midi.

La triperie de René Chevreau, passage des Rigollots.

Le bal de la mairie

Avec son frère Jean-Pierre, elle se rappelle également des fêtes vincennoises. *"La mairie organisait des bals avec orchestre dans la grande salle. On enchaînait les pas de valse, de tango et de twist sur le parquet ciré. Pour le 14 Juillet, les habitants installaient des drapeaux aux fenêtres. Et le matin du 1er janvier, la fanfare municipale passait dans les rues à 6 heures du matin pour réveiller en musique les Vincennois. Il y avait une véritable joie de vivre dans toute la ville."* Aujourd'hui ce sont les petits-enfants de Danielle qui dansent sur la place de la Mairie pour la Fête de la musique ou le bal des pompiers. Pour cette famille, Vincennes sera toujours un lieu où il fait bon vivre ! **Armelle Nébilon**

Le passage des Rigollots.

Éducation

Bien s'orienter au Forum des métiers

Le *Centre d'Information et d'Orientation* de Vincennes, en collaboration avec les établissements scolaires de Fontenay-sous-Bois, Saint-Mandé et Vincennes et le soutien de la Mairie de Vincennes, propose le 3 février un Forum des métiers et des formations en partenariat avec les fédérations de parents d'élèves, les *Points d'information jeunesse* et la Mission Locale.

Destiné aux élèves de la quatrième à la terminale, ce forum a pour objectif d'aider les jeunes dans leur choix d'orientation : à l'âge où l'on s'interroge sur son avenir, il est important d'avoir toutes les cartes en main pour choisir à bon escient la bonne formation. L'objectif poursuivi est de donner aux élèves les moyens d'être actifs dans leur recherche d'information. À cet effet, des témoignages feront découvrir aux jeunes le monde professionnel, approcher et découvrir un métier, une branche professionnelle.

Samedi 3 février 2007, en mairie de Vincennes de 10 h à 15 h.

Jeunesse

Séjour médiéval à Habère-Poche

Année du château oblige, le traditionnel séjour de printemps proposé par la Ville aura en 2007 une couleur médiévale. Réservé aux *damoiselles et damoiseaux* de 6 à 12 ans, le séjour se déroulera à Habère-Poche du 7 au 13 avril 2007.

Au menu des réjouissances : création d'habits de guerre et de cour, farces et jongleries, confection de mets et force ripaille, siège de cités ennemies, joutes, bals et chasse au dragon…

© DR

Un bulletin de pré-inscription, à envoyer avant le 23 février, est à votre disposition au centre de ce numéro, à la Direction de l'enfance et de la jeunesse et sur l'Espace Famille du site www.vincennes.fr.

Renseignements et tarifs au 01 43 98 67 96.

Le BAFA

Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Vincennes propose aux jeunes vincennois âgés de 17 à 25 ans un stage *BAFA* (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) dans le centre de vacances municipal d'Habère-Poche (Haute-Savoie). Il se déroulera du 7 au 16 avril prochains, pendant les vacances de Printemps.

© DR

Les jeunes Vincennois ayant participé à la première édition, en 2006.

Les dossiers de pré-inscription, à remplir puis à déposer avant le 23 février, peuvent être retirés auprès des Espaces jeunes, de la Mission Locale ou de la Direction de l'enfance et de la jeunesse. Trente places sont disponibles : si le nombre de demandes est supérieur, les jeunes seront invités à un entretien de motivation, puis sélectionnés sur cette base.

Tarif : 100 euros

Animation

La fête sur le marché !

Les 24 et 31 décembre derniers, le marché de la rue de Fontenay, en ces veilles de réveillon, proposait à ces clients de gagner un panier garni toutes les dix minutes, et un week-end gastronomique pour deux. Plus de 840 participants ont rempli un bulletin, et le tirage au sort a été effectué au mois de janvier par les mains innocentes des membres du Conseil du municipal des enfants, en présence de Mme Monique Picaud, adjointe au maire chargée de l'Administration générale. Félicitations à Mme Liliane Delfau et à M. ou Mme Faliez, qui ont remporté ce prix.

© DR

Le tirage au sort a été effectué le 9 janvier.

Seniors

Des cadeaux pour nos aînés

Les 13 et 14 décembre derniers, il y avait foule au centre culturel Georges-Pompidou. Comme chaque année, les cadeaux de fin d'année du Centre communal d'action sociale (CCAS) ont été distribués aux retraités vincennois. Accueillis par le maire Laurent Lafon, également président du CCAS, par Jacques Berne, premier adjoint chargé des Affaires sociales et du Logement, par Claudine Farge-Poujol, adjointe au maire chargée des retraités et personnes âgées, et par Liliane Ricard, conseillère municipale et vice-présidente du CCAS, les heureux récipiendaires ont pu assister à un spectacle qui a recueilli tous les suffrages.

Au total, 2 170 cadeaux ont été distribués aux retraités vincennois. Ceux qui n'avaient pu se déplacer pour l'occasion n'ont bien sûr pas été oubliés.

Des cadeaux sont remis aux retraités vincennois deux fois par an. Ici, en juin dernier, accueillis au centre culturel Georges-Pompidou par Liliane Ricard.

Que ce soit à la Résidence du 70, rue de Fontenay (45 cadeaux), au Verger de Vincennes (90 cadeaux) ou à la Maison de retraite intercommunale de Fontenay-sous-Bois (55 cadeaux), chacun a pu recevoir un cadeau dans son établissement.

Vacances 2007 : il reste quelques places !

Il est encore possible de s'inscrire aux séjours proposés par la CCAS aux retraités vincennois pour l'année 2007 :

- séjour découverte de 8 jours / 7 nuits en Crète du 19 au 26 mai 2007
- séjour découverte de 8 jours / 7 nuits : *L'Algarve ou le Midi portugais*, du 15 au 22 septembre 2007.

Une brochure est à votre disposition auprès du Centre communal d'action sociale 70, rue de Fontenay (3e étage). Tél. : 01 43 98 67 35.

Peinture

Semaine des peintres vincennois

La Semaine des peintres vincennois, proposée tous les deux ans en alternance avec la semaine des photographes, se tiendra du 24 mars au 1er avril 2007. Les dossiers d'inscription sont disponibles à l'accueil de la mairie (53 bis, rue de Fontenay), de Cœur de ville (98, rue de Fontenay) et à la billetterie du centre culturel Georges-Pompidou (142, rue de Fontenay).

À l'instar des éditions passées, aucun thème n'est imposé aux peintres amateurs vincennois qui souhaitent exposer leurs œuvres : dessin, aquarelle, acrylique, huile… Toutefois compte tenu de l'actualité liée au **château de Vincennes** en 2007 (réouverture du donjon, de la Sainte-Chapelle et inauguration du musée, cf. p. 15), un prix spécial sera décerné à la meilleure composition sur ce thème.

Musique

ÉvoluSonS : début des sélections

Le réseau Musiques 94, qui a pour but de fédérer les structures « musiques actuelles » du Val-de-Marne lance un appel à candidatures pour le dispositif ÉvoluSonS.
Ce dispositif est ouvert aux groupes du Val-de-Marne possédant un répertoire original dont le registre musical entre dans le cadre des musiques actuelles (rock, reggae, rap, chanson, musiques électronique…).
Pour la sélection, les groupes doivent envoyer :

- un CD contenant 4 titres minimum (préciser les 3 titres à écouter en priorité) ;
- une biographie détaillée ;
- un book ;
- les références scéniques ;
- un texte mentionnant leur désir de participation et précisant les projets du groupe sur un an.

Les groupes sélectionnés bénéficieront d'une formation à l'expression scénique, d'un concert dans le cadre de la Fête de la musique, d'un dispositif d'aide à la diffusion sur l'Île-de-France (ITINERANCES du R.I.F), et d'un showcase dans le cadre du Festival Les Aventuriers 2007 à Fontenay-sous-Bois.
Les dossiers complets doivent être envoyés avant le 28 février 2007 (le cachet de la Poste faisant foi) à l'une des adresses suivantes :

- Ville de Vincennes
  Service Action culturelle
  BP 123 – 94304 Vincennes Cedex.
  Renseignements au 01 43 98 65 80.
- Musiques Jeunes 94
  Parc départemental Chérioux
  4, route de Fontainebleau
  94400 Vitry-Sur-Seine.
  Renseignements au 01 45 60 57 67

Attention ! Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte. Les groupes sélectionnés devront s'engager à suivre l'ensemble du dispositif.

Minceur Santé

Chacun pense manger équilibré et pourtant l'obésité progresse de **6 % par an**. La méthode Laurand vous permet, en douceur et sans contrainte, de retrouver votre poids idéal grâce à des menus équilibrés et des soins personnalisés. 1er entretien gratuit.

ÉPILATION RADICALE ! à la lumière pulsée.
Avant de partir au soleil, optez pour une peau douce et nette. Indolore et efficace, la lumière pulsée vous débarrasse de cette contrainte en seulement 6 séances !

Monique POMMELET
5 bis, rue Faÿs
94160 Saint-Mandé
Métro : St-Mandé
Tél. : 01 43 74 69 63
monique.pommelet@gmail.com

Régie publicitaire

Vous souhaitez faire paraître votre encart publicitaire à cet emplacement ?

N'hésitez pas à contacter la régie publicitaire du mensuel *Vincennes Info* au 01 43 98 65 73.

Attention ! Nous vous rappelons qu'aucun démarchage n'est effectué, et que la gestion des espaces publicitaires du mensuel municipal est assurée uniquement par la rédaction de Vincennes Info.

EN CAS DE PANNE, DISPOSEZ D'UN MOBILE DE SECOURS

ENGAGEMENT N° 3 : PRÊT DE MOBILE
Dans votre magasin Espace SFR, restez toujours joignable. Nous nous engageons à vous prêter un mobile quand le vôtre est en réparation.

espace SFR

www.espacesfr.com
SGS ICS - 191 av. Aristide Briand 94237 Cachan Cedex Commercialisation de services de téléphonie mobile www.fr.SGS.com

LE MEILLEUR ENDROIT POUR PARLER MOBILE.
Le prêt d'un mobile est un des 6 engagements de la charte espace SFR contrôlés et certifiés par un organisme indépendant afin de vous assurer la meilleure qualité de services. Tarifs, détails et conditions disponibles en point de vente.

14, avenue du Château - 94300 Vincennes
Tél. : 01 43 98 43 43
194, avenue Daumesnil - 75012 Paris - Tél. : 01 40 01 05 55

Des nouveaux services, une nouvelle adresse

@ vincennes.fr simplifiez-vous la ville !

VILLE DE VINCENNES

Exposition

Des femmes et des hommes au service de la Ville

Le 17 janvier dernier, il y avait foule place Pierre-Sémard. Aux usagers du RER et aux passants s'étaient joints, sur papier photo, les visages des agents territoriaux de la Ville. *« C'est une bonne idée : des sourires, c'est beaucoup plus parlant que des noms sur un organigramme »*, commentait un spectateur.

Le maire Laurent Lafon
a visité l'exposition le 17 janvier.

L'objectif de l'exposition, visible jusqu'au 4 février, est de faire découvrir la diversité des métiers exercés par les agents de la Ville – le tout avec un regard volontairement décalé, qui n'a pas manqué de faire réagir. Mis en image par les photographes vincennois de *Brooklyn studio*, le personnel municipal s'est, le temps d'un cliché, prêté au jeu afin de mieux faire connaître son quotidien au service des habitants. Des Archives municipales à la Direction des superstructures en passant par les Finances ou les Espaces verts, tous les secteurs d'activité de la commune ont été représentés. Pour aller plus loin, et mieux connaître leur quotidien, vous pouvez également consulter un dossier spécial sur ce sujet sur le site internet de la Ville, où des articles vous sont proposés dans l'esprit du dossier paru dans le numéro de décembre de *Vincennes Info* (rubrique *Dossier du mois* du site www.vincennes.fr).

Les égoutiers.

La police municipale.

Initiative

Le pays, la région d'où je viens…

Une initiative originale est menée actuellement dans une classe de BEP Secrétariat du lycée professionnel Jean-Moulin, dans le cadre d'un Projet pluridisciplinaire à caractère professionnel intitulé *Le pays, la région d'où je viens…* Il s'agit pour les élèves d'aborder la question de la diversité culturelle et de découvrir et faire découvrir leurs origines – qu'il s'agisse d'un pays ou d'une région. Car mieux se comprendre, c'est aussi mieux se respecter…
Les élèves travaillent en groupes dans des matières telles que l'économie, l'histoire ou la géographie et abordent ainsi des questions diverses : la culture, la religion, l'éducation… Parmi les projets qui pourront voir le jour : une exposition dans le cadre de l'établissement, ou la préparation d'un repas illustrant par l'exemple la richesse de la diversité culturelle de la classe. Dans le cadre de ce projet, Benoist Lhoni, sociologue et rédacteur en chef de la revue *L'Arbre à palabres*, est venu rencontrer les élèves et évoquer avec eux la culture africaine, le rôle de l'oralité, et lire un conte.

Environnement

La qualité au robinet

Qualité et contrôles, disponibilité et respect de l'environnement : l'eau du robinet peut faire valoir de nombreuses qualités, surtout lorsqu'on la compare aux eaux en bouteille.
Le SEDIF alimente en eau potable plus de 4 millions de consommateurs.Ses moyens de production font appel à des techniques de pointe avec pour objectif une eau de qualité irréprochable à partir de ressources pourtant très dégradées. Plus écologique puisqu'elle ne génère aucun déchet, disponible à tout moment, l'eau du robinet ne manque pas d'atouts…. Dans le cadre de la démarche éco-responsable engagée par les services municipaux (cf. *Vincennes Info* n° 616), la mairie de Vincennes a d'ailleurs choisi de proposer en priorité, durant ses réunions de travail internes, de l'eau du robinet : un gain à la fois économique et écologique.

Pour connaître en temps réel la qualité de l'eau à Vincennes, il vous suffit de vous connecter sur le site du SEDIF, rubrique "L'eau dans ma commune" : www.sedif.com/eau_chez_moi/qualite_locale.php

Aménagement urbain

Quartiers d'avenir

Le 13 décembre dernier, le Conseil municipal a entériné deux décisions majeures en matière d'aménagement urbain : il a approuvé un plan d'action qui contribuera à améliorer la qualité de vie. Il a par ailleurs décidé de lancer un grand programme de réaménagement et d'embellissement portant sur trois quartiers de la ville. Explications.

Quartier : nom masculin, division d'une ville caractérisée par une certaine unité. La définition du dictionnaire est quelque peu sévère ; il y manque un ingrédient essentiel : la convivialité. Sur ce terrain, la physionomie de nos rues n'est pas un élément anodin. Des aménagements de voirie permettant d'améliorer et de sécuriser la circulation des habitants peuvent par exemple contribuer pour beaucoup au charme d'un quartier.

Pour répondre à cet enjeu, différentes solutions sont possibles : mise en place de rues à circulation automobile réduite et maîtrisée, que ce soit par un accès résidentiel ou des limitations de vitesse à 30 km/h, mise en œuvre d'un réseau de rues adaptées aux besoins des piétons et des cyclistes en matière de sécurité, itinéraires en faveur de la bicyclette prévoyant notamment un stationnement adapté… *« Ces dispositifs s'inscrivent dans l'esprit du futur Plan local d'urbanisme, dont l'un des objectifs est de renforcer la qualité de vie dans les quartiers de Vincennes »*, rappelle le maire Laurent Lafon.

© Globapix / Mourthon

Les zones 30 en bonne voie

« Les zones 30, où des aménagements physiques réduisent la vitesse des automobiles à 30 km/h, facilitent la cohabitation des différents modes de déplacement, réduisent les nuisances et améliorent ainsi la sécurité de tous les usagers : automobilistes, cyclistes et piétons », poursuit Guy Vindéou, adjoint au maire chargé du Cadre de vie.
Le Conseil municipal s'est donc prononcé sur la réalisation de zones 30 dans les secteurs à dominante résidentielle et ceux où sont situés écoles, collèges et équipements de loisirs. Un plan triennal (cf. plan ci-contre) prévoit leur mise en œuvre. Tous ces projets feront l'objet d'une présentation aux riverains, comme c'est le cas à Vincennes pour chaque aménagement de voirie. Premiers quartiers concernés, en 2007-2008, celui de la rue de la Paix, les abords des écoles primaires de l'Est, du groupe scolaire de l'Ouest, et le prolongement vers le nord de l'itinéraire cyclable de la rue de Montreuil.

Pour ce type d'opération, le Conseil régional propose aux communes de subventionner leurs actions avec un contrat de *« Réseaux verts »*. Vincennes a souhaité bénéficier de ce dispositif.

Aménagement de quartiers : trois études pour aller plus loin

À côté de la question des déplacements et des circulations douces, d'autres objectifs mobilisent les élus : conforter la diversité de l'habitat, améliorer et embellir les espaces publics, maintenir la vitalité économique, commerciale et touristique – cruciale au moment où le donjon du château doit rouvrir.

Vous avez dit Réseaux verts ?

Les « réseaux verts » se définissent comme un programme pluriannuel d'actions et de travaux contribuant à un meilleur partage de la voirie et rééquilibrage de l'espace public, ainsi qu'au développement de modes de déplacements alternatifs (piétons, cyclistes). Dans le cadre d'un contrat passé entre la Région et la commune, une subvention régionale contribue au financement des travaux : à hauteur de 30 % pour les travaux d'intérêt local, 50 % pour les travaux d'intérêt régional, et 40 % pour les études préalables dans la limite des plafonds arrêtés par la Région.

Le Conseil municipal a décidé de lancer une grande réflexion sur ces questions en les replaçant à une échelle locale et concrète : celle des quartiers. L'ambition est de définir un programme pluriannuel d'actions pour le secteur de la place Diderot, celui de la place Renon et le centre-ville. Si l'objectif est de toute évidence partagé par tous – améliorer la qualité de vie dans ces quartiers – les moyens concrets pour y parvenir restent, en revanche, à définir. Pour ce faire, la municipalité s'est engagée à mener une large concertation avec les habitants, sous des formes que les Vincennois ont déjà pu expérimenter durant l'élaboration du Plan local d'urbanisme : recueil direct auprès de la population de ses avis et suggestions, registre mis à disposition à l'hôtel de ville, registre également sur le site internet www.vincennes.fr… Un *Journal du projet de ville*, dans l'esprit du *Journal du PLU*, paraîtra prochainement et sera distribué dans les boîtes aux lettres. Des présentations publiques sous forme d'expositions et/ou de réunions suivies de débats présidés par le maire ou un élu le représentant, ainsi que des réunions avec les associations locales seront organisées. *Vincennes Info* ne manquera pas de vous informer en temps utile des différents rendez-vous de ce calendrier. ■ **OT**

Projets 2007-2008
1- Réseau vert dans le quartier de la rue de la Paix
2- Réseau vert aux abords des écoles primaires de l'Est
3- Aménagement de sécurité devant le groupe scolaire de l'Ouest
4- Itinéraire cyclable nord-sud rue de Montreuil – prolongement nord vers Montreuil

Projets 2008-2009
5- Réseau vert dans le quartier Ouest
6- Réseau vert rues Gabriel-Péri et Pierre-Brossolette
7- Itinéraire cyclable ouest-est le long des couvertures du RER

Projets 2009-2010
8- Réseau vert dans le quartier Sud
9- Réseau vert rue Crébillon
10- Réseau vert aux abords du collège Saint-Exupéry
11- Itinéraire cyclable nord-sud via la rue du Commandant-Mowat et la rue Fayolle

Qu'en pensez-vous ?

La municipalité souhaite mettre en place des réseaux verts comprenant notamment des zones 30 dans différents quartiers de la ville. Qu'en pensez-vous ?

Propos recueillis par Armelle Nébilon

Pierre-Dominique Lacalmette, habitant de la rue de la Paix

« La limitation de vitesse apporte sans aucun doute plus de sécurité aux piétons. Trop peu de conducteurs la respectent en ville, c'est pourtant une question de civisme. Il faudrait peut-être installer encore plus de dos-d'âne ou bien des ralentisseurs automatiques. Ce dispositif, encore à l'essai, empêche le dépassement de la vitesse autorisée en limitant l'injection de carburant. Le véhicule est directement ralenti grâce au frein moteur. Mais ce serait quand même dommage d'en arriver là, les conducteurs doivent se responsabiliser. »

Cécilia Haret, habite près de la rue Massue

« Cette limitation est indispensable, notamment pour la sécurité des enfants. Certains conducteurs roulent trop vite et vont même jusqu'à passer au feu rouge. C'est dangereux, surtout avec les enfants qui vont seuls à l'école. Ils ne font pas toujours attention quand ils traversent. Au moins, en limitant la vitesse, on réduit les risques d'accident et la rue est plus calme au niveau du bruit. »

Alyette Conil, habite avenue du Petit-Parc

« Cette limitation me convient tout à fait car la conduite de certains automobilistes est vraiment trop dangereuse dans ces petites rues. Je trouve que les ralentisseurs sont très efficaces mais il faudrait encore contraindre les conducteurs à ralentir dans les grandes avenues, par exemple l'avenue de Paris. Par contre, pour la sécurité des piétons, il reste encore des choses à faire vis-à-vis des cyclistes qui circulent sans respecter les règles notamment en roulant sur les trottoirs. Cela aussi c'est un danger pour les personnes âgées et les enfants. »

Rencontres internationales du cinéma de patrimoine

Vincennes sur grand écran

Pour la deuxième année consécutive, Vincennes accueille, du 9 au 12 février, les *Rencontres internationales du cinéma de patrimoine*. Le monde du septième art fera de Vincennes sa capitale pour mettre à l'honneur tous ceux qui œuvrent pour la sauvegarde et la restauration des chefs-d'œuvre du cinéma. Gros plan sur un festival-événement, au générique impressionnant.

Plus de 30 films, 4 expositions, des ateliers, des master classes, des tables rondes, des concerts… L'édition 2007 des *Rencontres internationales du cinéma de patrimoine* s'annonce plus riche que jamais en événements ! Le festival investit la ville cette année pour quatre jours, et verra décernés pour la deuxième fois les prix Henri-Langlois à des personnalités de premier plan. Une nouvelle occasion pour Vincennes de lier son nom à la magie des salles obscures.

« L'Est parisien reste l'un des hauts lieux du cinéma et de l'image – c'est une filière aujourd'hui pleinement reconnue à travers un Pôle de compétitivité à vocation mondiale. Pour Vincennes, qui renoue ainsi avec son passé cinématographique, ces rencontres sont à la fois un honneur et une fierté », explique le maire Laurent Lafon.

Il faut dire que les liens qui unissent Vincennes au cinéma ne datent pas d'hier. Début du scénario en 1894, année où Charles Pathé, fils de charcutiers vincennois, découvre lors de la foire de Vincennes, le phonographe d'Edison ; un an plus tard, Charles Pathé assiste à l'une des premières projections cinématographiques d'Auguste et Louis Lumière et décide, avec son frère Émile, d'exploiter cette invention. C'est ainsi qu'est née, il y a à peine plus d'un siècle, la *Compagnie générale des Phonographes, Cinématographes, et Appareils de Précision*. Tout l'Est parisien vit alors déjà au rythme du cinéma ; des studios et laboratoires voient le jour tandis qu'à deux pas, à Montreuil, c'est Georges Méliès qui réalise en 1896 l'un des tout premiers films d'animation – *l'Arrivée d'un train en gare de Vincennes*.

Autant dire que le nom de Vincennes est étroitement associé aux débuts du cinéma. Et la tradition s'est depuis perpétuée de diverses façons : accueil de tournages, option cinéma au lycée Hector-Berlioz, présence sur le territoire communal de sociétés du monde du cinéma… et des événements réguliers comme les séances de cinéma en plein air du mois de juin, lancées l'an passé, ou l'avant-première mondiale du dessin animé *Franklin et le trésor du lac* en décembre. Festival international auréolé dès sa première édition d'un vif succès, les *Rencontres* sont ouvertes aux cinéphiles autant qu'aux simples amateurs et n'ont qu'un but : le partage de l'émotion. Moteur ! **OT**

© Pierre-Yves Jan / Aurianne Studio

© Globepix/Mouthon

Les *Rencontres* de A à Z…

A comme… Association

Organisées par l'association éponyme avec le soutien de la Ville de Vincennes, les *Rencontres internationales du cinéma de patrimoine et de films restaurés* sont placées sous le haut patronage du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, du ministère de la Culture et de la Communication, et de la Commission nationale française pour l'Unesco. Elles se proposent d'interpeller cinéphiles, élèves et étudiants, professionnels du 7e art et pouvoirs publics, sur le devenir des œuvres cinématographiques, mais aussi de dévoiler à tous des chefs-d'œuvre du cinéma.

D comme… Diversité

Le patrimoine cinématographique est une construction de tous les jours. Les films présentés lors des *Rencontres* ont vu le jour entre… 1901 et 2006 ! Le festival s'attache volontairement à parcourir toute l'histoire du septième art et à varier les plaisirs en donnant un coup de projecteur sur bien des aspects du cinéma.

Un hommage sera rendu aux cinémathèques, fonds d'archives et fondations. À l'honneur dans cette catégorie : la cinémathèque de Bologne pour ses restaurations des premiers péplums (films de Giovanni Pastrone, Romano Borgnetto…) ; la cinémathèque de Berlin pour ses travaux sur des films de Murnau inconnus, retrouvés et restaurés ; le fonds russe du cinéma *Arkeion films* pour sa contribution à la restauration d'œuvres de S. M. Eisenstein (films et dessins originaux sur le théâtre) et Boris Barnet ; la fondation *Jérôme Seydoux-Pathé* pour la constitution d'un fonds documentaire de référence autour de l'œuvre du vincennois Charles Pathé, et *les archives Pathé* pour leurs travaux sur les films de la première école burlesque (André Deed, Ferdinand Zecca, Alfred Machin…) ; les films Max Linder pour un hommage à l'acteur.

Dans la famille des grands classiques de l'histoire du cinéma, projections, débats et master classes permettront de découvrir ou redécouvrir des œuvres de Grigori Kozinstev (*Hamlet*), de Carol Reed (*Le Troisième Homme*), d'Orson Welles, de Billy Wilder (Ariane), ou Anthony Mann (*L'Appât*).

Mais le cinéma actuel ne sera pas non plus oublié : plusieurs réalisateurs seront à l'honneur dans cette catégorie, dont Rémi Mauger (*Paul dans sa vie*) et Maria de Medeiros (*Capitaine d'avril*), ainsi que deux des lauréats des prix Henri-Langlois 2007, le Tunisien Nacer Khemir (*Bab'Aziz, le prince qui contemplait son âme*), et le malien Souleymane Cisse (*Yeleen*).

E comme… Expositions

Quatre expositions vous sont proposées pendant la durée du festival… et au-delà.

- À l'occasion du 50e anniversaire de la disparition de celui qui fonda, à Vincennes, la première entreprise cinématographique française, devenue rapidement la plus importante firme de cinéma au monde, des documents originaux (affiches, programmes, photos de tournages…) issus des collections de la Fondation Jérôme-Seydoux - Pathé, seront présentés pour la première fois au public. Cette exposition sera également l'occasion d'évoquer la première école burlesque du cinéma avec les films comiques produits par *la société Pathé* avant 1914.

Du 9 au 21 février (de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, du lundi au samedi). Hôtel de ville – 53 bis, rue de Fontenay – salle du Conseil (2e étage).

- Une sélection d'affiches présentera quelques-uns des héros incontournables des productions Pathé pour le jeune public, du *Chat botté* (1903) à *Chicken Run* (2000) en passant par Tintin ou Tarzan.

  Du 7 au 28 février 2007 (de 9 h à 21 h, du lundi au vendredi - 18 h le samedi). Rue intérieure de Cœur de ville – 98, rue de Fontenay.
- 30 planches prêtées par le Fonds russe du cinéma *Arkeion films* seront présentées pour la première fois en Europe.

  Du 9 au 21 février 2007 (de 9 h à 23 h, du lundi au samedi - 18 h le dimanche). Espace Daniel-Sorano – 16, rue Charles-Pathé.
- Prêtées par Jacques Fonteray, environ 70 maquettes, issues de ses extraordinaires carnets de dessins, seront présentées, de *Barbarella* à *Une femme française* en passant par *La Folie des grandeurs* ou *La Banquière*.

  Du 9 au 21 février 2007 (de 9 h à 23 h, du lundi au samedi - 18 h le dimanche). Espace Daniel-Sorano – 16; rue Charles-Pathé

© DR

J comme… Jeune public

Pendant toute la durée des expositions, des visites commentées seront organisées pour les plus jeunes, sur réservation.

Des ateliers pour les enfants de 6 à 12 ans, leur proposant de se familiariser avec du matériel touchant à l'histoire du cinéma : jouets optiques (thaumatropes, folioscopes, zootrope, praxinoscope, phénakistiscopes…), lanternes magiques, caméras Pathé-Baby… seront par ailleurs ouverts.

Renseignements au 01 43 98 67 54.

M comme… Master classes

Plusieurs master classes seront proposées durant le festival.

Le 9 février, les cinéphiles ont rendez-vous avec le génie visionnaire d'Orson Welles grâce à Edmond Richard, qui fut chef opérateur du réalisateur (cf. notre portrait p. 16). Le 10 février, rendez-vous avec Gian Luca Farinelli, directeur général de la Cinémathèque de Bologne. Le 11 février l'INA présentera sa nouvelle formation consacrée à la gestion et conservation des patrimoines audiovisuels et numériques. Le 12 février, c'est à la découverte du fonds russe du cinéma *Arkeion* films que vous entraînera la quatrième master class proposée : *De l'avant-garde russe à Eisenstein*.

M comme… Musique

Le 10 février à 20 h 30, *Prima La Musica !* rend hommage à Nino Rota, célèbre compositeur de musiques de film, dont les œuvres seront interprétées par la pianiste Danielle Laval. Au programme également, Brahms et quelques surprises. Lire également notre article p. 30.

P comme… Personnalités

Présidée l'an dernier par Claudia Cardinale, la remise des prix Henri-Langlois, animée par Henri Chapier, avait permis d'honorer à Vincennes des personnalités de tout premier rang : Abbas Kiarostami, Cédric Klapisch… Sofia Coppola, également récompensée, n'avait pu faire le déplacement ; un trophée d'honneur avait aussi été décerné à Philippe Noiret, dont la disparition il y a quelques semaines a ému tous les amoureux du cinéma.

Cette année, d'autres noms circulent bien sûr pour la présidence de la soirée. À l'heure où nous mettons sous presse, certaines confirmations sont attendues, et il n'est malheureusement pas encore possible de les dévoiler. Rendez-vous dans le prochain numéro de *Vincennes Info…*

© Abaca

Q comme… Quatre

Quatre lieux de projection accueilleront les festivaliers : l'espace Daniel-Sorano (16, rue Charles-Pathé), le centre culturel Georges-Pompidou (142, rue de Fontenay), l'auditorium Jean-Pierre-Miquel (Cœur de ville – 98, rue de Fontenay), et le cinéma *Le Vincennes* (30, avenue de Paris).

R comme… Réservations

Un formulaire est à la disposition des internautes sur le site http://prixhenrilanglois.vincennes.fr. Il est également possible de réserver et d'obtenir des renseignements complémentaires au 01 43 98 67 54. L'accès aux expositions est gratuit, et l'entrée aux diverses manifestations est gratuite en journée (9 h - 19 h). Les projections proposées en soirée sont pour leur part payantes (tarif : 5 € – règlement sur place).

© Abaca

T comme… Trophées

À l'occasion des *Rencontres*, les prix Henri-Langlois, du nom du fondateur de la Cinémathèque française, seront pour la deuxième fois remis à Vincennes à des personnalités ayant œuvré pour le septième art ou pour l'avenir du cinéma. Au cours de cette cérémonie, réservée aux professionnels, seront récompensés : la Cinémathèque de Bologne, représentée par son directeur général Gian Luca Farinelli ; le fonds russe du cinéma, représenté par Richard Delmotte, président d'*Arkeion* films ; et le réalisateur tunisien Nacer Khemir. Des trophées d'honneur seront aussi remis à Jacques Perrin, acteur et réalisateur français, à Souleymane Cissé, cinéaste malien, et à Francesco Rosi, réalisateur italien. Enfin, un trophée en la mémoire du Vincennois Charles Pathé sera remis à ses filles Odile Bouloche et Denise Vernier-Palliez. Le trophée qui sera remis aux lauréats a été conçu par Joëlle Isnardon, sculptrice vincennoise dont le matériau de prédilection est le verre : l'objet évoque les différents âges du cinéma grâce aux images issues de pellicules noir et blanc, sépia et couleurs qui composent la sculpture.

Z comme… Zoom

Zoom sur la culture, l'émotion, le divertissement ; sur le patrimoine, la découverte, et sur les liens qui, depuis plus d'un siècle unissent Vincennes au cinéma. Les *Rencontres*, c'est tout cela à la fois…

Demandez le programme !

Du 9 au 12 février, de nombreux rendez-vous (master classes, projections, débats, concert…) vous sont proposés. En voici le programme complet, disponible également sur le site du festival : http://prixhenrilanglois.vincennes.fr. Bonnes projections !

9 février – de 10 h à 12 h 30
Espace Daniel-Sorano
Master class par Edmond Richard, chef opérateur vincennois d'Orson Welles (plus particulièrement sur les films *Le Procès*, *Falstaff* et *Don Quichotte*) :
Le génie visionnaire d'Orson Welles.
Lire également notre portrait, p. 16.

Les grands classiques
En hommage à Alida Valli, récemment disparue, et Orson Welles
Le Troisième Homme (1947) de Carol Reed, avec O. Welles et A. Valli.
Débat animé par un des historiens du cinéma de l'équipe des Rencontres, en présence d'Edmond Richard.

9 février – de 14 h à 16 h
Espace Daniel-Sorano
Les grands classiques du cinéma
*L'Appât (*1953) d'Anthony Mann
Débat animé par Alain Bonnet, historien du cinéma de l'équipe des Rencontres.

9 février – de 17 h à 19 h 45
Centre culturel Georges-Pompidou
Hommage à la Cinémathèque allemande de Berlin
Les Murnau inconnus, retrouvés et restaurés : *Phantom* (1919) et *La Terre qui flambe* (1922).
Débat animé par Lionel Tardif, historien du cinéma de l'équipe des Rencontres.

9 février – de 20 h à 23 h
Cinéma Le Vincennes
Souleymane Cissé, lauréat du **prix Henri-Langlois 2007**, présente son film *Yeelen* (1987).
Débat animé par Lionel Tardif, historien du cinéma de l'équipe des Rencontres, en présence du réalisateur.

10 février – de 9 h 30 à 12 h 30
Espace Daniel-Sorano
Les grands classiques du cinéma
Hamlet (1964) de Grigori Kozinstev.
Débat animé par Lionel Tardif, historien du cinéma de l'équipe des Rencontres.

10 février – de 10 h à 12 h 30
Centre culturel Georges-Pompidou
Master class de Gian Luca Farinelli, directeur de la Cinémathèque de Bologne, sur la restauration des films *La Chute de Troie* (1911), de G. *Pastrone et Maciste* (1915) de L. Romano Borgnetto et V. Denizot.
Débat animé par un des historiens du cinéma de l'équipe des Rencontres.

10 février – de 14 h à 15 h 30
Centre culturel Georges–Pompidou
Hommage au fonds russe du cinéma Arkeion films
La Jeune Fille au carton à chapeau (1927) de Boris Barnet.
Débat animé par Alain Bonnet, historien du cinéma de l'équipe des Rencontres, en présence de Richard Delmotte, président des films Arkeion.

10 février – de 16 h 30 à 19 h
Centre culturel Georges–Pompidou
Les films Max Linder présentent :
un ***hommage à Max Linder.***
Les films sont accompagnés au piano par Pino Latuca, notamment pianiste de Charles Aznavour.
Max prend un bain (1906), *Entente cordiale* (1912), *Max et sa belle-mère* (1915), *Max a peur de l'eau* (1912), *Max et Jeanne veulent faire du théâtre* (1912), *L'Étroit Mousquetaire* (1923), avec le château de Vincennes en décor.
Débat animé par Maud Linder, fille de l'acteur

10 février – à 20 h 30
Auditorium Jean-Pierre-Miquel
Musique et cinéma : *Prima la Musica !*
Hommage à Nino Rota
Trio de Brahms et programme surprise…
Consulter également la rubrique Sortir, p. 30

10 février – à 21 h 30
Centre culturel Georges-Pompidou
Restauration de la Cinémathèque de Berlin
Le Golem (1920) de Paul Wegener et Carl Boese
Projection accompagnée à l'orgue par Firmin Decerf
Débat animé par Lionel Tardif, historien du cinéma de l'équipe des Rencontres.

11 février – de 14 h 30 à 17 h
Auditorium Jean-Pierre-Miquel
Master class. L'INA présente sa nouvelle formation de niveau master, gestion et conservation des patrimoines audiovisuels et numériques, délivrée dans le cadre d'INA'SUP, l'école supérieure de l'audiovisuel et du numérique qui ouvrira en octobre 2007.
La Libération de Paris (2006) de Serge Viallet et Cédric Lépée et *Le temps détruit - Lettres d'une guerre 1939-40* (1985) de Pierre Beuchot

11 février – de 14 h 30 à 16 h 30
Centre culturel Georges-Pompidou
Coup de cœur sur le cinéma actuel
Paul dans sa vie (2006) de Rémi Mauger
Débat animé par un des historiens du cinéma de l'équipe des Rencontres en présence du réalisateur.

11 février – de 14 h 30 à 16 h 30
Espace Daniel-Sorano
Les grands classiques du cinéma
L'Appât (1953) d'Anthony Mann
Débat animé par Alain Bonnet, historien du cinéma de l'équipe des Rencontres.

11 février – de 17 h à 19 h
Centre culturel Georges-Pompidou
Les grands classiques du cinéma
Ariane (1957) de Billy Wilder, avec A. Hepburn, G. Cooper, M. Chevalier.
Débat animé par Alain Bonnet, historien du cinéma de l'équipe des Rencontres.

11 février– de 20 h à 22 h 15
Cinéma Le Vincennes
Nacer Khemir, lauréat du **prix Henri-Langlois 2007**, présente son film *Bab'Aziz, le prince qui contemplait son âme* (2005)
Débat animé par Lionel Tardif, historien du cinéma de l'équipe des Rencontres.

12 février – 9 h 30 à 11 h
Espace Daniel-Sorano
Master class par Lionel Tardif, historien du cinéma : De l'avant-garde russe à Eisenstein.
- Hommage au fonds russe du cinéma *Arkeion Films*
- Portrait d'un génie : S. M. Eisenstein

Le Journal de Gloumov (1924) et **Le Cuirassé Potemkine** (1925).

12 février – 11 h 20 à 12 h 30
Auditorium Jean-Pierre-Miquel
Le Pré de Bejine (1936), de S. M. Eisenstein – musique de Chostakovitch.
Débat animé par Lionel Tardif, historien du cinéma de l'équipe des Rencontres.

12 février – de 14 h à 16 h 30
Cinéma Le Vincennes
Coup de cœur sur le cinéma actuel
Capitaines d'avril (2001) de Maria de Medeiros

12 février – 14 h 30 à 16 h 30
Centre culturel Georges-Pompidou
Les grands classiques du cinéma
Hamlet (1964) de Grigori Kozinstev
Débat animé par Lionel Tardif, historien du cinéma de l'équipe des Rencontres.

12 février – 14 h à 16 h 30
Auditorium J. –P. Miquel
Hommage à Charles Pathé avec le concours de la Fondation Jérôme-Seydoux et des archives Pathé
Les fantasmagories : *À la conquête de l'air* (1901) de Ferdinand Zecca, *Le Faune* (1908) (film coloré) de Gaston Velle, *Voyage sur Jupiter* (1909) de Segando de Chomon
Les premiers films comiques : *Little Moritz chasse les grands fauves* (1911) d'Alfred Machin, *Rigadin n'aime pas le vendredi 13* (1911) de Georges Monca, *Nick Winter et le vol de la Joconde* (1911) de Paul Garbagni, *Boireau roi de la Boxe* (1912) d'André Deed, et les deux premiers épisodes du cinéroman de Germaine Dulac, *Gossette* (1923).
Débat animé par Claude Lafaye, historien du cinéma de l'équipe des Rencontres.

12 février – 20 h 30
Salons de l'hôtel de ville
Montée des Marches.
Cérémonie de clôture des Rencontres – Prix Henri-Langlois en présence des lauréats 2007.
Sur invitation exclusivement.

12 février - 22 h
Cinéma Le Vincennes
Hommage au 7e art
Les Enfants de Lumière (1995) produit par Jacques Perrin, lauréat du Prix Henri-Langlois 2007.

Sport

Vincennes à grandes foulées

En cinq éditions, les Foulées de Vincennes se sont imposées comme un rendez-vous incontournable de l'athlétisme. À vos marques !

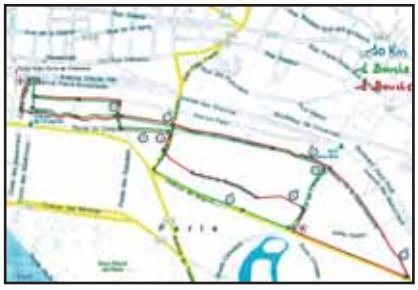

C'est déjà une tradition et toujours un événement : dimanche 4 février, Vincennes s'apprête à courir au rythme des *Foulées*, organisées par l'association *Sport Passion Vincennes* que préside Michel Orchilles et avec le soutien de la Ville de Vincennes.

Avec près de 4 000 participants l'an dernier, la course s'est bien installée dans le paysage de l'athlétisme français. Il faut dire que le 10 km est qualificatif pour le championnat de France, et compte également pour le challenge du Val-de-Marne. Le parcours a été cette année modifié et devrait être beaucoup plus "roulant" que précédemment.

Le départ aura lieu sur les deux allées du cours Marigny et la course empruntera les rues de la ville avant de rejoindre les larges avenues du bois de Vincennes sur deux boucles de 5 kilomètres chacune. Le village de la course sur le parvis de la mairie proposera des vestiaires chauffés aux coureurs, mais aussi des animations et une indispensable séance d'échauffement. À proximité, un bus de la RATP proposera une action de prévention du dopage et de l'usage des produits stupéfiants.

À l'issue des courses, les récompenses seront remises aux coureurs les plus valeureux salle des Fêtes de la mairie.

En pratique…

Accueil et retrait des dossards : samedi 3 février 2007 de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 18 h 30 en mairie de Vincennes.

Les courses :

- 5 km, départ à 9 h 15 ;
- Courses enfants (800 m pour les poussins et débutants, 2 km pour les minimes et benjamins), départ à 9 h 45 ;
- 10 km, départ à 10 h 45.

Un certificat médical de non-contre-indication de la course à pied de moins d'un an à la date de départ de la course est obligatoire pour tous les non-licenciés. Sans licence ou sans certificat médical, aucune inscription ne sera prise en compte.

Un ravitaillement sera assuré à l'arrivée de chaque course et au 5e km sur la course du 10 km. La sécurité sur le parcours sera assurée par la police municipale et des bénévoles. Une assistance médicale sera assurée par la Croix-Rouge, 20 bénévoles et trois ambulances sur le parcours et l'aire de départ. La mise hors course d'un concurrent peut être décidée pour des raisons médicales.

Le saviez-vous ?

L'électronique au service du sport

Tous les inscrits se verront remettre une puce électronique qui sera initialisée automatiquement sur la ligne de départ, et servira de contrôle de régularité de course. La puce sera récupérée à l'arrivée.

Spectacle

Michel Boujenah : Les Nouveaux Magnifiques

Acteur, réalisateur et scénariste, Michel Boujenah, qu'on ne présente plus, est de retour sur scène, vingt ans après la création de ses *Nouveaux Magnifiques*, portraits drôles et attachants de trois grands-pères juifs tunisiens, arrivés en France dans les années soixante. Maxo, Julot, et Guigui se demandent si dans trois ou quatre générations on se souviendra encore de ce qu'ils étaient, d'où ils venaient ou de comment ils pensaient.

Avec quelques accessoires, une chaise, un foulard et un vieux chapeau feutré, Boujenah dégage une énergie exceptionnelle. Son humour généreux pose aussi les bonnes questions sur le choc des générations et la transmission du savoir. Entre le rire et l'émotion, l'essentiel pour Michel Boujenah est de faire plaisir en prenant plaisir, ce qu'il fait sans se faire prier !

© Patrick Carpentier

Mercredi 14 février à 20 h 30
Centre culturel Georges-Pompidou
Renseignements et billetterie : www.vincennes.fr et Centre culturel Georges-Pompidou
Tél. : 01 53 66 16 70 ou 16 71
Plein tarif : 27 € – Tarif réduit : 23 €
Divertissimo : 20 €

Musique

Les mains d'or de Tchavolo Schmitt

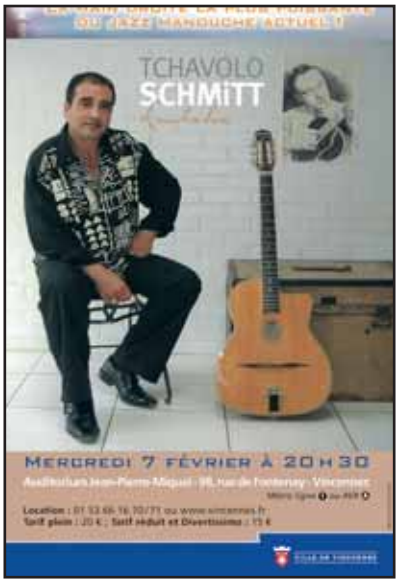

En février, la guitare manouche part à l'assaut de Pompidou sous les mains expertes de Tchavolo Schmitt, digne héritier de Django Reinhardt. Né en 1954 à Paris, Tchavolo Schmitt a débuté sa carrière très jeune dans les petits bars de la Porte de Montreuil : à cette époque, il connaît déjà Django Reinhardt par cœur. Avec les années, sa réputation ne fait que grandir ; on le retrouve dans les années 1970 au Hot Club da Sinti et en 1992 dans le film de Tony Gatlif *Latcho Drom*. Une aventure cinématographique renouvelée en 2002, avec *Swing*, dans lequel il interprète le professeur de guitare du jeune héros de l'histoire.

Unanimement respecté dans la communauté des musiciens manouches, Tchavolo Schmitt, dont le dernier album, *Loutcha*, est sorti en 2005, allie une grande virtuosité à une sensibilité délicate. Ceux qui le connaissent le savent, la musique de Tchavolo Schmitt, c'est la vie – et quelle vie ! Ne manquez pas l'occasion de vous en rendre compte par vous-même ce 7 février à Vincennes.

Mercredi 7 février à 20 h 30
Auditorium Jean-Pierre-Miquel
Renseignements et billetterie : www.vincennes.fr et Centre culturel Georges-Pompidou
Tél. : 01 53 66 16 70 ou 16 71
Plein tarif : 20 € – Tarif réduit : 15 €
Divertissimo : 15 €

À noter dès maintenant !

Raul Paz en toute intimité

Après quelques années passées en France, Raul Paz est revenu à Cuba pour enregistrer un nouvel album, consacré à la musique campesina – acoustique, douce, simple, mélodique, et émouvante. Pour servir l'esprit de ce retour aux sources, l'acoustique de l'auditorium Jean-Pierre-Miquel a séduit le chanteur, qui y proposera un concert intimiste, *« où la voix reprend ses droits dans la mélodie, et la formation acoustique, sa place dans l'émotion »*. À réserver dès maintenant !

© DR

Mardi 13 mars à 20 h 30
Auditorium Jean-Pierre-Miquel
Renseignements et billetterie à partir du 13 février sur www.vincennes.fr et au Centre culturel Georges-Pompidou
Tél. : 01 53 66 16 70 ou 16 71
Plein tarif : 25 € – Tarif réduit : 15 €
Divertissimo : 20 €

Hommage à Nino Rota

Danielle Laval

Prima La Musica ! rend hommage à l'un des très grands compositeurs de musique de film : Nino Rota. Qui se souvient encore que le compositeur des musiques de films de Fellini (*La dolce vita*, *La strada*) et de Coppola (*Le Parrain*) a commencé sa carrière, et l'a poursuivie, comme… compositeur classique.

Pour se rafraîchir la mémoire, et en partenariat avec les Rencontres internationales du cinéma de patrimoine et de films restaurés, *Prima La Musica !* a fait appel à Danielle Laval, l'une des plus grandes pianistes françaises. Pianiste préférée de Michel Legrand, passionnée de cinéma, habituée des plateaux de télévision autant que des studios d'enregistrement (impressionnante discographie Chopin, Roussel, Legrand, Mozart, Mendelssohn…), Danielle Laval est également une spécialiste de la musique de Nino Rota dont elle a enregistré l'intégrale. À Vincennes, elle jouera avec Florent Héau, clarinette, et Romain Garioud, violoncelle, deux brillants représentants de la jeune génération des musiciens français.

Avis aux curieux : si le *Trio* de Brahms est également au programme de la soirée, quelques surprises sont à prévoir (instruments, œuvres…) pour achever de donner à ce concert une dimension cinématographique et festive.

Samedi 10 février à 20 h 30

Musique

Prima la Musica !

Ce mois-ci, *Prima la Musica !* vous donne deux rendez-vous : l'un, avec l'atelier lyrique de l'Opéra national de Paris, vous transportera dans l'univers de Brahms aux côtés de talents prometteurs ; l'autre, proposé dans le cadre des *Rencontres internationales de cinéma* (cf. p. 24) unira, d'un siècle à l'autre les destinées du compositeur allemand et de Nino Rota.

Les solistes de l'atelier lyrique de l'Opéra de Paris

ANNULÉ

Les jeu… de l'atelier lyriq… ational de Paris seront …, à l'invitation de *Prima La …ca !* pour un concert exception…el pendant lequel ils interpréteront les très beaux *Liebesliederwalzer* de Brahms : il s'agit d'un cycle très romantique de 18 valses pour voix avec accompagnement de piano à 4 mains composées par Brahms en 1869.

École de l'excellence dans le domain… la formation à l'art lyrique, le… formation de l'Opéra n… est très internati… …crutement ; c'est… …ennes nous entend… …n, mezzo-soprano, M… …Henry, soprano, Vincent …e, ténor et Bartlomiej Misiuda, …yton ; ils seront accompagnés par les pianistes Morgane Fauchois et Grégory Moulin.

Ces quatre chanteurs ont été sélectionnés pour devenir les grandes voix de demain ; les entendre dès aujourd'hui, c'est pouvoir dire, dans quelques temps : « *Je les ai entendus et découverts avant tout le monde !* »

Vendredi 9 février à 20 h 30

1 - Bartlomiej Misiuda, 2 - Vincent Delhoume, 3 - Marie-Adeline Henry, 4 - Anna Wall.

Attention !

Dorénavant, la billetterie des concerts de *Prima la musica !* est assurée à la librairie Millepages – 174, rue de Fontenay – 01 43 28 04 15.

Les concerts ont lieu à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel – Cœur de ville – 98, rue de Fontenay. Tarifs pour chaque concert : 21 € (2e série) et 36 € (1re série) – moins de 25 ans : 14 €. Informations, réservations et abonnements : 01 43 98 68 33 – www.primalamusica.fr – resa@primalamusica.fr ou auprès de la librairie Millepages – 174, rue de Fontenay – 01 43 28 04 15

Achetez une place, venez à deux !

Pour chacun de ces concerts, aux 25 premiers lecteurs de *Vincennes Info* qui en feront la demande, *Prima La Musica !* offre une seconde place gratuite par place achetée, quelle que soit la catégorie.

Danse

« Canis lupus, l'anatomie du loup »

À noter dès maintenant ! Le théâtre Daniel-Sorano accueille à partir du 24 mars le collectif Zone libre pour plusieurs représentations de sa dernière création, *Canis lupus, l'anatomie du loup*. Inspirée d'un texte philosophique, cette pièce pluridisciplinaire contemporaine signée Marc Thiriet, vous propose un huis clos chorégraphique pour musiciens, danseurs et vidéo, auquel se sont associés le musicien australien Phillip Peris, multi-instrumentiste de renommée mondiale, au didgeridoo, et le compositeur acousticien Guillaume Feyler, prix de la meilleure musique de film au Festival des jeunes réalisateurs de Nanterre.

© Luc Duvergier

Le collectif *Zone libre*, fondé par la vincennoise Cathy Testa, propose autour de ce spectacle une action de sensibilisation innovante du public scolaire aux étapes constitutives de la création chorégraphique contemporaine. Marc Thiriet propose aux classes une rencontre au cours de laquelle le chorégraphe et interprète de la pièce, révélera le conte philosophique qui a inspiré la création de *Canis Lupus, l'anatomie du loup*, aux élèves des classes qui assistent au spectacle. Dans la même démarche de sensibilisation, un atelier danse contemporaine en rapport avec le conte sera animé par les danseuses de la compagnie.

Les 22, 23, 24, 29, 30, et 31 mars et les 6, 7 et 8 avril 2007. Espace Daniel-Sorano (16, rue Charles-Pathé).
Tél : 01 43 74 46 88.
Contact : collectif.zonelibre@free.fr.

Théâtre

Les Éphémères au Théâtre du Soleil

Salués par la critique, les Éphémères du Théâtre du Soleil vous proposent de partager des instants de vie ; les Éphémères, précise Ariane Mnouchkine, « *c'est moi, c'est vous, c'est nous les vivants* ». Tout un recueil théâtral de récits, de souvenirs et de visions où s'entrelacent des histoires qui en toutes en commun la force du vécu.

Représentations actuellement les mercredis, jeudis, vendredis à 19 h 30, les samedis à 15 h et à 19 h 30 (deux versions simples, à voir ensemble ou isolément) et en version intégrale le dimanche à 13 h. Tarifs : version simple : 25 € (individuels), 20 € (Vincennois et collectivités), 14 € (étudiants, moins de 26 ans et scolaires). Version intégrale respectivement : 50 €, 40 €, 28 €. Location au 01 43 74 24 08 tous les jours de 11 h à 18 h. Renseignements complémentaires sur www.theatre-du-soleil.fr.

Le Théâtre du Soleil propose **un tarif réduit destiné aux Vincennois !** Sur présentation d'un justificatif de domicile, il est possible de bénéficier d'une réduction de 20 % (20 € au lieu de 25 €).
N'hésitez pas à préciser que vous habitez Vincennes lors de votre réservation !

Théâtre

Les pouces du panda

Après *Le chat de Schrödinger* et *Les Pigeons de Penzias et Wilson*, *Les Pouces du panda* constituent le troisième volet de la série animalière de Norbert Aboudarham, initiée il y a quatre ans.

Théoriquement, le savant doit faire une conférence sur l'évolution des espèces, mais le Dalaï Lama qui s'est trompé d'heure veut lui aussi intervenir. De la création au chaos, d'apparition en extinction des dinosaures tout va mal… Sans compter avec Blanche-Neige et les sept nains, totalement imprévus !
Pour finir, le savant qui se croyait « en haut de la pyramide du vivant » (quelle prétention !) sera remis à sa place par Toumaï l'Africain… Comment ? Il est transformé en statue de terre : mais avec une statue de terre tout peut arriver et tout arrivera !
Du délire poétique, de la magie et de la grande illusion ! Un conseil : ne laissez pas vos enfants au premier rang…
Norbert Aboudarham vous donne rendez-vous à l'Espace Daniel-Sorano jusqu'au 25 février pour une comédie incontournable.

Lire aussi la rubrique 3 questions à… page 37.

Jusqu'au 25 février
du mardi au samedi à 20 h 45,
le dimanche à 16 h (relâche exceptionnelle le dimanche 11 février).
Billetterie : Espace Daniel-Sorano (16, rue Charles-Pathé)
Tél. : 01 43 74 46 88
Plein tarif : 22 € – Tarif réduit : 18 €
Adhérents et groupes : 15 €
Scolaires : 12 €.
Site internet : www.norbertlechat.com

Rappel

Il était une fois… les fables

Huit fables pour faire rêver, huit fables pour faire rire, huit fables pour redécouvrir des personnages drôles ou cruels… Ce spectacle met en exergue l'étonnante modernité des fables.
Personnage central de l'histoire, Jean de La Fontaine évolue sur la scène dans un univers imprégné des Monty Python et de Tim Burton et revisite le monde de la cigale, du loup et de l'agneau, ou encore celui du lion aux prises avec un moucheron kamikaze, combat improbable pendant lequel il montre ses talents de commentateur sportif.

À partir de 5 ans.
Par le théâtre de l'Étreinte
Mise en scène : William Mesguich

Samedi 3 février à 17 h
Auditorium Jean-Pierre-Miquel
Renseignements et billetterie
au Centre culturel Georges-Pompidou
Tél. : 01 53 66 16 70 ou 16 71
Adultes : 13 € – Enfants : 10 €

L'Heure du conte

Depuis janvier, la médiathèque propose aux enfants une Heure du conte régulière. Rendez-vous le premier mercredi de chaque mois à 11 h pour les enfants à partir de 3 ans et le dernier samedi du mois à 15 h pour les enfants âgés de 7 ans et plus.
Médiathèque – Cœur de ville (salle du Bouche à oreille) – 98, rue de Fontenay.
Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Jeune public

Contes de Madagascar

Muriel Bloch ne raconte pas des histoires que tout le monde connaît. Elle emprunte à une culture, à un pays, un cadre, un nom, une croyance, puis elle les détourne au gré de sa fantaisie…

Parce qu'à Madagascar, terre de métissage, la parole des ancêtres est un trésor, les deux musiciens qui accompagnent la conteuse ont fait le choix de chanter en langue malgache.
Une invitation à découvrir la grande île de l'océan Indien pour ceux qui ne quitteront pas Vincennes durant les vacances de février !

À partir de 7 ans.
Textes écrits et racontés par Muriel Bloch
– chant et percussions : Serena Fisseau
– guitare, percussions, chant : Fred Costa.

Mercredi 21 février à 15 h
Auditorium Jean-Pierre-Miquel
Renseignements et billetterie
au Centre culturel Georges-Pompidou
Tél. : 01 53 66 16 70 ou 16 71

Musique

Soundpainting Cello Concerto

Le Conservatoire municipal agréé vous propose de découvrir Amalgammes, un ensemble de soundpainting créé par Christophe Mangou. Walter Thompson, jazzman et compositeur américain, et Gil Selinger, violoncelliste, seront également invités pour une création basée sur les concertos pour violoncelles d'Édouard Lalo et Camille Saint-Saëns.
Le soundpainting est un langage de direction d'orchestre et de composition en temps réel, créé et développé par Walter Thompson et destiné aux musiciens, mais aussi aux danseurs, acteurs, poètes et plasticiens travaillant dans le domaine de l'improvisation structurée.

Walter Thompson, créateur du soundpainting.

Lundi 5 février à 20 h
Auditorium Jean-Pierre-Miquel
Tarifs : 5 € – 2 € pour les adhérents de l'association Sans dessus de sons

Concert à l'église Saint-Louis

L'association Orgue et Patrimoine de Saint-Louis de Vincennes vous propose le dimanche 11 février un concert du Chœur Saint-Louis, accompagné à l'orgue par Anne-Adeline Lamy. Vous pourrez y retrouver des œuvres de musique sacrée de Samuel Barber, W. A. Mozart, C. W. Glück et Benjamin Britten.

Dimanche 11 février à 16 h .
Église Saint-Louis – 22, rue Faÿs.
Libre participation aux frais.

Visite guidée

La prochaine visite guidée de l'église Saint-Louis de Vincennes aura lieu le dimanche 4 février à 16 h.

Église Saint-Louis de Vincennes
22, rue Faÿs.

© DR

Conférences

Au Cœur des savoirs

Cycle Littérature
Le polar et le roman noir
par Claude Mesplède, auteur du *Dictionnaire des Littératures policières*.
Entre 1870 et 1900, l'Amérique passe de 35 à 76 millions d'habitants ; 37 000 grèves ont lieu entre 1881 et 1905 et Chicago voit augmenter son taux de criminalité de 50 % ; l'Amérique pousse comme un champignon… Sur ce terrain violent, bouillonnant, vont naître les récits policiers qui captiveront le public en peignant la corruption et les réalités sociales.
Cette conférence permettra de voir comment, depuis Dashiell Hammett relayé par Raymond Chandler, le roman noir a évolué, en évoquant quelques auteurs contemporains comme James Ellroy, Dennis Lehane, Elmore Leonard et Donald Westlake.
Initialement prévue en janvier, cette conférence a été reprogrammée le 10 février.

Samedi 10 février à 16 h
Salle des Académiciens
(Cœur de ville, 98 rue de Fontenay).
Plein tarif : 5 € la séance / 15 € pour 4 conférences
Tarif réduit (de 18 à 25 ans) : 2 € la séance / 6 € pour 4 conférences
Gratuité pour les jeunes de moins de 18 ans, les demandeurs d'emploi, les allocataires du R.M.I. et les personnes non imposables, sur présentation d'un justificatif.
Renseignements au 01 43 98 67 71.

Cycle Histoire
Rappel : la porcelaine s'expose
Dans le cadre de la conférence *La manufacture royale de porcelaine de Vincennes* proposée le jeudi 1er février, une exposition d'une partie des collections de porcelaine de Vincennes conservées dans le bureau de Monsieur le Maire est proposée salle des Académiciens (Cœur de ville – rez-de-chaussée) jusqu'au 3 février, de 14 h à18 h.

Exposition

La Mongolie se dévoile à l'office de tourisme

© Christine Nairaud / Vincennes Images

L'office de tourisme et l'association *Vincennes Images* vous donnent rendez-vous pour une exposition intitulée *Dans les plaines de la Mongolie*. Est-ce le bruit des pas des chevaux de Gengis Khan ou de Tamerlan qui a poussé Christine Nairaud à parcourir les plaines de la Mongolie ? Nous l'ignorons, mais cela importe peu… L'important, c'est le plaisir de regarder le très beau reportage qui retrace ce voyage et les chevauchées dans les steppes de l'Asie centrale.

Exposition jusqu'au 28 février Office de tourisme
11, avenue de Nogent - Tél. : 01 48 08 13 00

Peinture

Emmanuel Pastor Károlyi à Sorano

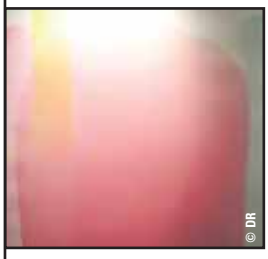
© DR

La peinture de cet artiste ne propose pas les schémas auxquels nous sommes habitués à nous référer. Elle demande de l'attention, de la réflexion là où l'usage offre des clichés provocateurs et nouveaux. Il faut prendre le temps de se laisser aller, et de la laisser venir à soi. Peu de couleurs et de tons différents mais des rapports et des superpositions qui par leurs finesses deviennent violents. L'abstrait n'a pas d'avenir, mais est-ce si grave ? L'abstrait n'évolue pas mais est-ce si grave ? Avenir, évolution ? Plus qu'une peinture, c'est un questionnement sur la peinture et sur le temps, sur l'acte que l'artiste vous propose.

Exposition jusqu'au 18 février
Espace Daniel-Sorano - 6, rue Charles-Pathé
Tél. : 01 43 74 73 74

Art Corps

Jusqu'au 24 février, la galerie *La Boutique d'Artempion* se met à nu pour sa nouvelle exposition. Vous pourrez découvrir de jeunes artistes traitant le nu de façon classique (XVIe et XVIIe siècles) comme le travail à l'huile de Fabienne Monestier, mais également de façon moins académique avec les nus de Tristan, marouflés sur des boîtes de sardines.

La Boutique d'Artempion 10, rue Robert-Giraudineau Tél. : 01 43 74 20 97

Sculptures

L'artiste montreuilloise Carole Bouteiller expose ses sculptures à Vincennes du mardi 6 février au samedi 3 mars (de 10 h à 13 h et 14 h à 19 h 30) à la boutique *Soleil Ethnic / décors du monde* (30, rue de l'Église)

© DR

« Le Talisman de la Villette »

de Claude Izner, Collection Grands Détectives, Ed. 10/18

Une jeune femme retrouvée étranglée dans le nord de Paris ? Voilà une nouvelle mission pour l'intrépide Victor Legris ! Ce libraire de la rue des Saints-Pères ne supporte pas le train-train quotidien de son petit commerce. Pour passer le temps et pour rendre service, il enquête sur des affaires de crime pour le moins suspectes. Et il n'a rien à envier au célèbre Sherlock Holmes. Une fois sa boutique fermée, ce personnage né sous la plume de Claude Izner parcourt les quartiers de la capitale à la recherche de la vérité. Pour ce sixième tome, c'est au tour des abattoirs de la Villette d'accueillir l'intrigue, après le Père-Lachaise ou encore les Batignolles. Guidés par un seul indice, un médaillon représentant une tête de licorne, Legris et son fidèle ami Joseph Pignot partent à la découverte d'un lourd secret, consigné dans un mystérieux cahier bleu…

Claude Izner – pseudonyme de deux sœurs Vincennoises, Liliane Korb et Laurence Lefèvre – plonge le lecteur au cœur du Paris de la fin du XIXe siècle. Passionnées d'Histoire et bouquinistes sur les quais de Seine, les deux sœurs ont donné naissance à Victor Legris en 2003. Le premier ouvrage de la série, *Mystère rue des Saints-Pères*, a d'ailleurs reçu la même année le prix Michel-Lebrun, qui récompense chaque année le meilleur roman policier français. *Le Talisman de la Villette*, paru en octobre dernier, est la sixième enquête de Victor Legris. 7,50 € – 348 pages

« Gendarmes résistants »

sous la direction de Bernard Mouraz, Ed. Service historique de la Défense

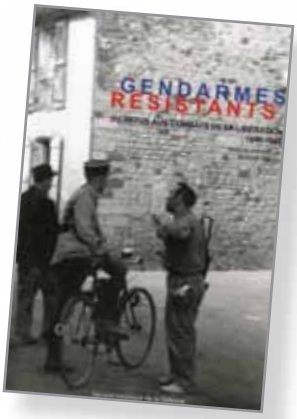

Peu de livres se sont penchés sur ce délicat sujet. Pendant la seconde guerre mondiale, le corps de gendarmerie française va vivre une situation particulièrement délicate. Durant l'été 1940 et l'arrivée au pouvoir du maréchal Pétain, le corps militaire va devenir l'un des piliers de la Révolution nationale, mêlant les gendarmes au pouvoir de Vichy. À partir de ce moment, le dilemme est incessant : collaborer avec l'ennemi comme l'exige le Gouvernement, ou refuser de servir ses intérêts ? Parmi ces milliers de militaires, une minorité va décider d'entrer en résistance contre l'occupant, mais aussi contre son employeur. Didactique et documenté, l'ouvrage dresse un état des lieux de la part prise par les militaires de la gendarmerie nationale dans la lutte contre l'occupant puis dans les combats de la Libération. Région par région, les huit auteurs reviennent sur l'histoire même de l'institution séculaire pendant cette période sombre de notre histoire. Publié par la *Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives* du ministère de la Défense basée au château de Vincennes, cet ouvrage collectif puise ses sources dans les archives mêmes de la gendarmerie française.
30 € – 216 pages

« Arlequin change de vie »

de Michèle Henry, Collection P'tite Kanaï, Dorval Éditions

Cette nuit de pleine lune, des événements étranges troublaient la quiétude de la maison située à l'orée du bois. » La petite Nine a un rêve. Ou plutôt quantité de rêves, comme tous les enfants de son âge. Mais contrairement à ses camarades, Nine a un grand-père un peu spécial, inventeur loufoque et prolifique. Archibald vit à la campagne et Nine s'y ennuie fermement. Jusqu'au moment où le grand-père emmène la petite fille dans son bric-à-brac pour lui présenter sa dernière trouvaille : une machine à changer de vie, destinée à réaliser les souhaits de chacun. Prévoyant, Archibald a listé tous les souhaits de sa petite-fille. Nine s'installe curieuse, mais lorsque la machine se dérègle, le grand-père est bien impuissant et l'aventure peut commencer ! Plongée au cœur d'une compagnie de théâtre, Nine va vivre des tas d'aventures extraordinaires.

Avec *Arlequin change de vie*, la Vincennoise Michèle Henry publie son deuxième ouvrage à destination du jeune public, après *Le Cerveau d'Archibald*, paru en 2003. Plus qu'une simple histoire, le livre se veut également pédagogique : la seconde partie de l'ouvrage dresse un portrait de la *commedia dell'arte*, univers dans lequel atterrit bien malgré elle la petite Nine.
15 € – 138 pages **CA**

À noter sur votre agenda…

Jusqu'au 4 février

Exposition *Des femmes et des hommes au service de la ville*
Place Pierre-Sémard

Jusqu'au 18 février

Exposition de peintures d'Emmanuel Pastor Károlyi
Espace Daniel-Sorano – 16, rue Charles-Pathé

Jusqu'au 25 février

Théâtre : *Les Pouces du panda*
Espace Daniel-Sorano
16, rue Charles-Pathé

Jusqu'au 28 février

Exposition *Dans les plaines de la Mongolie*
Office de tourisme –
11, avenue de Nogent

Jeudi 1er février

- Conférence organisée par l'association Vigil'Ance
  19 h 30 – Auditorium Jean-Pierre-Miquel (Cœur de ville)
- Conférence Au cœur des savoirs
  Cycle Histoire
  La Manufacture royale de porcelaine de Vincennes
  14 h 30 – Auditorium Jean-Pierre-Miquel (Cœur de ville)

Samedi 3 février

- Conférence par La Société des Amis de Vincennes
  L'histoire de la Russie à travers les icônes
  15 h – Maison des associations, (41-43, rue Raymond-du-Temple)
- Séance d'écoute musicale
  15 h – Cœur de ville, Pôle documentaire (2e étage du Conservatoire)
- Forum des métiers
  De 10 h à 15 h – Hôtel de ville
- Spectacle jeune public : *Il était une fois… les fables*
  17 h – Auditorium Jean-Pierre-Miquel

Dimanche 4 février

- Sport : *Les Foulées de Vincennes*
  À partir de 9 h 15 – départ allées du cours Marigny
- Danses folkloriques
  par l'Amicale des portugais de Vincennes
  Centre Georges-Pompidou - 14 h 30

Lundi 5 février

Concert donné par l'ensemble *Amalgammes*
20 h – Auditorium Jean-Pierre-Miquel

Mercredi 7 février

Concert de Tchavolo Schmitt
20 h 30 – Auditorium Jean-Pierre-Miquel

Vendredi 9 février

Concert *Prima la musica !*
20 h 30 – Auditorium Jean-Pierre-Miquel (Cœur de ville)

Du 9 au 12 février

Rencontres internationales du cinéma de patrimoine et de films restaurés
En divers lieux de la ville

Samedi 10 février

- Conférence Au Cœur des savoirs
  Cycle Littérature : *Le polar et le roman noir*
  16 h – Salle des Académiciens (Cœur de ville)
- Concert *Prima la musica !*
  20 h 30 – Auditorium Jean-Pierre-Miquel (cœur de ville), dans le cadre des *Rencontres internationales du cinéma*

Dimanche 11 février

- Concert du Chœur Saint-Louis
  16 h – Église Saint-Louis – 22, rue Faÿs
- Sport : Championnat départemental de gymnastique par la *Rythmique Sportive Vincennoise*
  Gymnase du Parc-du-Château – 26, rue des Vignerons

Mercredi 14 février

Spectacle de Michel Boujenah : *Les Nouveaux Magnifiques*
20 h 30 – Centre culturel Georges-Pompidou

Dimanche 18 février

Conférence de *La Conférence au village*
Les funérailles des rois de France
15 h – Centre de loisirs – 21, rue d'Estienne-d'Orves

Mercredi 21 février

Spectacle jeune public : *Contes de Madagascar*
15 h – Auditorium Jean-Pierre-Miquel

À noter dès maintenant !

Du 10 au 17 mars

Allez les p'tits, au jardin !

2e édition de la Semaine de la petite enfance

Culture

Festival 20 scènes : appel aux bénévoles !

L'année 2007 marque le retour, pour sa seconde édition, du *Festival 20 scènes – Rencontres de Théâtre contemporain*, qui propose de faire connaître au plus grand nombre le théâtre d'aujourd'hui. Le festival offre cette année encore une programmation exceptionnelle autour de trois grands auteurs invités : Eugène Durif, Joël Jouanneau et Valère Novarina.

Cette édition, dont la thématique est Théâtre et Poésie, sera l'occasion de découvrir l'œuvre et l'univers de chaque auteur au travers d'une soixantaine de manifestations : spectacles, lectures, chantiers, performances, vidéos…

Du 23 au 27 mai, le théâtre investira les rues et divers lieux de la ville : Cœur de ville, espace Daniel-Sorano, centre Georges-Pompidou, hôtel de ville, librairie Millepages…

Si vous souhaitez rejoindre les bénévoles qui contribueront à l'organisation de cet événement, vous pouvez faire part de vos coordonnées au service Action culturelle de la mairie : 01 43 98 65 80 ou culture@mairie-vincennes.fr

Pour plus d'informations sur le festival :
festival20scenes@hotmail.com
www.festival20scenes.com

© DR

L'Opérette Imaginaire, de Valère Novarina, mise en scène de Marie Ballet et Jean Bellorini

Initiative

Café famille : une pause conviviale pour les mamans

L'*Association générale des familles* propose chaque semaine un temps de rencontre entre les mères et les enfants. Une pause café-jeux pour rompre l'isolement des jeunes parents mais aussi des nounous.

"Dès qu'on ne travaille pas, on se retrouve vite isolée socialement" déplore Caroline, une jeune mère d'une trentaine d'années. Cette jeune femme a décidé de ne pas retravailler après la naissance de son fils. Mais les journées en tête à tête lui paraissent parfois longues surtout quand il fait trop froid pour se rendre au square. *"Ici, on peut parler avec d'autres mamans, de tout et de rien et cela permet aussi à mon enfant de jouer avec d'autres"*, précise la jeune femme. Chaque lundi matin et un jeudi par mois, les mères accompagnées de leurs enfants âgés de moins de trois ans se retrouvent ainsi dans les locaux de la Boîte à jouets au 70, rue de Fontenay. Tandis que les bambins sont déjà absorbés par leurs jeux, les jeunes mamans et les animatrices du lieu, Florence, mère au foyer, et Gisèle, une ancienne assistante maternelle, préparent le café et découpent les gâteaux faits maison. Un petit comité s'est regroupé autour d'Isabelle. Elle pense bientôt faire appel à une assistante maternelle, mais ne sait pas très bien comment fonctionnent les contrats de travail. Chacune y va de son conseil. *"L'avantage de ce lieu, c'est de pouvoir échanger nos expériences et nos bonnes adresses"*, souligne Florence. Des coups de cafard au casse-tête de l'apprentissage du pot pour le petit dernier, les mères parlent librement et semblent apprécier cette pause conviviale ! **AN**

© DR

Contact :
Association générale des familles
70, rue de Fontenay.
Courriel :
agfservice@free.fr
Tél. : 01 43 98 67 04.
Permanences au siège de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
Café famille un jeudi par mois de 9 h 30 à 11 h 30 au 2e étage du 70, rue de Fontenay.
Pour tout connaître des activités de l'association (Boîte à jouets, café famille, gardes du soir, nid musical, danse des poussins, et Familles service), consultez également le *guide des associations* et le site internet www.vincennes.fr, rubrique Associations.

À noter dès maintenant !

Concert du Lions Club

Le deuxième concert de la saison proposé par le *Lions club* de Vincennes se déroulera le dimanche 18 mars, à 16 heures, à l'Auditorium Jean-Pierre-Miquel. Cette représentation fait suite au concert qui s'est déroulé le 12 novembre dernier et qui avait rencontré un vif succès. Fidèle à sa vocation de faire découvrir à un large public de nouveaux talents, le *Lions Club* donne à ce concert une tonalité plus jazz. Vous pourrez découvrir en première partie Sweet notes Quintet, et l'Ensemble vocal Chansons tonalités pour la seconde partie du concert. Un rendez-vous à ne pas manquer !

Prix des places : 15 € – gratuit pour les moins 12 ans.

L'ensemble de la recette sera reversée en faveur d'actions du *Plan handicap* de la Ville de Vincennes. Des informations complémentaires vous seront données dans le prochain numéro de *Vincennes Info*.

Contact et réservations : 06 14 50 27 17

ASSOCIATIONS

3 questions à…

Norbert Aboudharam,

auteur des *Pouces du panda*

Norbert Aboudarham, le clown scientifique, est de retour à Vincennes pour compléter sa trilogie animalière avec sa dernière création *Les Pouces du panda*. Une réflexion humoristique sur la théorie de l'évolution et les secrets du panda à découvrir jusqu'au 25 février à l'Espace Daniel-Sorano.

❶ Comment vous est venue l'idée d'associer le théâtre et science ?

Avant d'être acteur, j'ai commencé par des études scientifiques en physique-chimie. Puis j'ai travaillé à mi-temps durant un an au laboratoire national d'essai qui attribue la norme NF. En parallèle, j'étais accordéoniste puis j'ai fait de la musique de scène. C'est ainsi que j'ai découvert le théâtre et l'écriture dramatique. Il m'a semblé ensuite logique d'associer la science et le théâtre, les deux ayant pour point commun la représentation.
Avec ce troisième volet, *Les Pouces du panda*, à mi-chemin entre la physique et la métaphysique, je souhaite prouver aux gens qu'on peut rire tout en apprenant des choses ou en s'interrogeant sur la vie.

❷ Vous avez écrit la pièce *Les Pouces du panda* dans un contexte étonnant…

En effet, ma résidence d'écriture était une cage dans un zoo à Amiens. Je suis resté enfermé dix jours de 8 h à 20 h à côté de ratons laveurs et de pandas. J'observais les animaux mais aussi les visiteurs avec lesquels je communiquais uniquement par des petits bouts de papier qu'ils me passaient à travers le grillage. Cela a été un moment très dur et ma famille s'inquiétait de mon état mental. J'aurais pu observer ces animaux de l'extérieur, mais je souhaitais être sur un pied d'égalité avec eux. Bien sûr cela m'a permis de réfléchir à des questions existentielles, à la notion de conscience chez l'animal et à la vie du panda. Celle-ci est d'ailleurs plutôt monotone, il dort dix heures par jour et le reste du temps, il le passe à manger des bambous et à déféquer. Un des mystères de cet animal est qu'il a un système digestif de carnivore alors qu'il ne mange que des bambous. Du point de vue de l'évolution, il est également étonnant, il possède six doigts dont un pouce opposable. Le philosophe Alain disait que la main était responsable de l'intelligence de l'homme, du coup cela donne à réfléchir…

❸ Quels sont vos liens avec la ville de Vincennes ?

C'est un attachement très fort. Ma première rencontre a eu lieu avec la directrice du théâtre Patricia Monceaux qui a vu ma première pièce *Le Chat de Schrödinger* et a aussitôt voulu qu'on travaille ensemble. Elle mène une politique culturelle exceptionnelle en laissant le temps aux artistes d'installer leur spectacle, de faire vivre le bouche à oreille, d'organiser des rencontres avec le public mais aussi avec des gens qui ne seraient pas venus a priori au théâtre. En quatre ans et avec trois créations, nous avons réussi à faire venir plus de 12 000 spectateurs, ce qui est rare. Grâce à Vincennes, la pièce du *Chat* s'est vendue près de 300 fois en France mais aussi au Maroc, en Suisse et au Canada.

Propos recueillis par Armelle Nébilon

En bref

La Conférence au village

En février, *La Conférence au village* vous propose deux rendez-vous :
- Vendredi 9 février, partez à la découverte du Val d'Europe, avec un repas auprès des requins et une visite de l'aquarium *Sea Life* ; au programme notamment, une conférence sur les raies que vous pourrez même toucher ! Rendez-vous à l'entrée du Val d'Europe à 10 h.
- Dimanche 18 février, une conférence est organisée sur le thème les *funérailles des Rois de France*, à 15 h, au centre de loisirs situé 21, rue d'Estienne d'Orves.

Pour tout renseignement,
écrire à La Conférence au village
BP 39 – 94301 Vincennes Cedex
ou téléphoner au 01 43 74 45 72.

Société des Amis de Vincennes

La dernière livraison du Bulletin de la *Société des Amis de Vincennes* est sortie en décembre 2006. Au sommaire de cette revue historique annuelle, l'affaire du 28 février 1791 – connue sous le nom d'affaire de Vincennes –, l'adoption par Vincennes en 1945 de la commune normande de Condé-sur-Noireau, un article consacré de *Vincennes à Sidi Brahim* à l'histoire des Chasseurs de Vincennes, et le sacrifice de Charles Silvestri durant l'Occupation (cf. également *Vincennes Info* n° 617).

Pour tout renseignement :
Société des Amis de Vincennes.
Contact : 01 48 08 59 31.

Condé-sur-Noireau en 1945

Récompenses

Club Bayard équitation

Le vendredi 20 octobre dernier, Claude Rispal a reçu la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports des mains de Nicolas Muller, Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, et Edgard Leuillieux, président du Comité départemental d'équitation du Val-de-Marne. Claude Rispal est membre du club depuis 1947 et délégué technique au sein du Comité directeur du club Bayard depuis plus de 20 ans. Il élabore les projets sportifs, veille au renouvellement de la cavalerie et traite tous les problèmes équestres du club Bayard. Toutes nos félicitations à ce nouveau médaillé ! ■

À noter dès maintenant !

Le festival de danse *Cœurs métis* revient

L'Association culturelle à but humanitaire *Amétis* organise la 2e édition du festival de danse *Cœurs Métis* les 17 et 18 mars prochains à Vincennes.
Un programme varié aux couleurs des cultures d'ici et d'ailleurs est prévu : danse contemporaine, claquettes, danse indienne, danses folkloriques péruviennes, danse afro-cubaine et tango.
Amétis a choisi cette année d'aider l'association paraguayenne *Luna Nueva*, qui apporte un soutien médical et psychologique aux jeunes filles (et à leurs enfants) confrontées à la prostitution et leur propose des formations professionnelles pour les aider à devenir autonomes. 75 % des fonds recueillis lors du festival *Cœurs métis* 2007 seront versés à *Luna Nueva* ; ils permettront de financer durant un an les programmes de formation de 15 mineures victimes de l'exploitation sexuelle.
Spectacle de danse au Centre culturel Georges-Pompidou
142, rue de Fontenay.
Ateliers de danse de 11 h à 18 h 30 à l'Espace Daniel-Sorano
16, rue Charles Pathé.
Pour plus d'information :
Association Amétis
13-15, rue des Vignerons
94300 Vincennes – www.ametis-asso.fr
ametis_solidaire@hotmail.fr

© DR

Sport

Championnat départemental de gymnastique

Cette année, la *Rythmique Sportive Vincennoise* organise le championnat départemental de gymnastique rythmique des ensembles le dimanche 11 février de 9 h à 18 h au gymnase du Parc-du-Château (26, rue des Vignerons). Près de 400 gymnastes des clubs val-de-marnais vont évoluer tout au long de cette journée et rivaliser d'adresse et de souplesse. Venez nombreux les admirer, et soutenir les gymnastes de Vincennes durant leurs épreuves ! ■

Entrée libre.
Pour plus d'informations :
www.grvincennes.fr

Escrime

Au mois de janvier, l'escrime pointe le bout de son épée à Vincennes. En effet, chaque année, le *Cercle d'Escrime de Vincennes* (CEV) organise une série de tournois à l'épée au gymnase du Parc-du-Château. Au total, plus de 350 participants, toutes compétitions confondues, venant de France et de l'étranger, se sont affrontés sur les pistes d'escrime le week-end des 13 et 14 janvier et le dimanche 28 janvier 2007. Un succès renouvelé chaque année avec l'appui de l'encadrement bénévole du club, le soutien logistique du service des sports de la ville, et grâce aux sponsors qui soutiennent l'association.
Le samedi 13 janvier, le Tournoi des Jeunes donnait la vedette aux catégories cadets/cadettes et benjamins/benjamines avec comme nouveauté un tournoi par équipes mixtes pour les benjamins. Le dimanche 14 janvier, les vétérans ont une nouvelle fois montré leur dynamisme sur les pistes du gymnase du Parc-du-Château.
Le Challenge international Jean Clouet (28 janvier – épée hommes seniors) a marqué le point d'orgue de ces compétitions avec plus de 150 participants. À cette occasion, le CEV aura notamment donné une démonstration d'escrime handisport – une bonne occasion de montrer à tous que la pratique de l'escrime n'a pas de limite. ■

© Thibaut Phaire

ASSOCIATIONS

Emploi

Les Jeudis de l'AFPA

L'AFPA (Association pour la Formation professionnelle des adultes) Île de France organise dans ses centres des *Journées portes ouvertes vers l'emploi* ou des réunions d'information destinées à vous informer sur les métiers et les formations. Lors de ces *Jeudis de l'AFPA*, des formateurs et des psychologues du travail sont présents pour faire découvrir les métiers, aider chacun à choisir sa formation, présenter l'ensemble du dispositif de formation et les diverses mesures de financement.
Prochains rendez-vous dans le Val-de-Marne : au centre de l'AFPA de Créteil (ZI Le Closeau, rue Marc-Seguin – 94015 Créteil Cedex – Tél : 01 45 13 70 00) le 8 février à 9 heures (le métier

d'assistante de vie), le 15 février à 9 heures (les métiers du commerce, de la vente et de la distribution) et le 1er mars (le métier d'agent de propreté et d'hygiène).
Pour plus d'information,
consultez le site www.idf.afpa.fr.

Nominations

Amicale des Officiers de réserve de la région de Vincennes

Le colonel Philippe Martin, président de l'*Association des Officiers de réserve du Val-de-Marne – Amicale des Officiers de réserve de la région de Vincennes* (AOR 94/AORRV), a été élu le 11 janvier, président du Conseil de région Île-de-France de l'*Union nationale des Officiers de réserve et des organisations de réservistes* (UNOR). Le commandant Marc Walch, vice-président de l'AOR 94/AORRV, a été reconduit, quant à lui, dans ses fonctions de vice-président du Conseil de région Île-de-France de l'UNOR.
Le Conseil de région Île-de-France de l'UNOR est chargé de coordonner les actions des différentes associations d'officiers de réserve et de réservistes départementales et locales et de susciter et conduire des actions d'envergure dans la région.

Environnement

Pax Christi

L'association *Pax Christi* vous propose une soirée-débat sur l'effet de serre le mercredi 14 février à 20 h 30. À cette occasion, Jean-Yves Dupré, ancien responsable de la mission interministérielle sur l'effet de serre, et Bernard Abraham, spécialiste des questions énergétiques, vous présenteront les faits scientifiques, les conséquences ainsi que les moyens d'y faire face. L'humanité saura-t-elle relever ce défi ?

Rendez-vous à la Maison du citoyen
et de la vie associative
de Fontenay-sous-Bois
16, rue du Révérend-Père-Aubry
94120 Fontenay-sous-Bois.
Entrée gratuite.
Possibilité de parking.

En bref

Droits de l'homme et lutte contre la torture

À l'approche des Jeux olympiques de Pékin en 2008, le groupe *Action des chrétiens pour l'abolition de la torture* de Vincennes et Fontenay-sous-Bois organise une soirée d'information et d'échanges sur le thème : *Droits de l'homme en Chine, la liberté religieuse.*
Rendez-vous le mardi 13 mars à 20 h 30, salle Xavier Vogler
située au 82, rue Raymond-du-Temple.

Agir pour apprendre

L'association *Agir pour apprendre* vous informe que le stage prévu initialement le samedi 24 mars est reporté au samedi 31 mars, mêmes horaires, même lieu. Venez nombreux ! L'association s'adresse aux enfants, adolescents, adultes et personnes âgées désireux d'améliorer et de développer leurs capacités intellectuelles dans les domaines scolaires, professionnels et relationnels.
Pour plus d'informations,
vous pouvez contacter la présidente Djoura Yahi au 01 43 74 06 41 ou l'intervenante Anne-Marie Taille au 06 70 52 87 38
Courriel : agirpourapprendre@yahoo.fr.

Conjoints survivants

L'Association départementale des conjoints survivants du Val-de-Marne aide les personnes touchées par le veuvage en leur proposant un accueil, une écoute, une aide dans les démarches et les contacts avec les pouvoirs publics. L'association organise également des moments de convivialité.
Une permanence est assurée à la mairie de Vincennes le troisième mercredi de chaque mois de 10 h 30 à 12 h.
Contact : Jacqueline Delchié – 30, rue du Lieutenant-Quennehen – Tél. : 01 43 74 44 82.

Ligue contre le cancer

Le comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer recherche des bénévoles pour écouter et accompagner les malades en milieu hospitalier à raison d'une demi-journée par semaine, deux heures de réunion par mois et deux jours de formation par an.
Pour tout renseignement :
Madame Marion au 06 07 97 55 96.

Humeur

Le parcours du combattant

Le piéton a profité des congés hivernaux pour quitter Vincennes. Mal lui en a pris : les pentes avaient beau ne pas être enneigées, c'est sérieusement immobilisé qu'il est revenu. Le domaine skiable ne lui avait guère réussi. Résultat : une sérieuse immobilisation de quelques semaines, et des déplacements en fauteuil.

Se déplacer à Vincennes en fauteuil roulant, cela ne devrait pas être trop compliqué. La ville n'est pas bien grande, son esprit province permet facilement de trouver de l'aide, et, si l'on en croit *Vincennes Info*, le programme d'abaissés de trottoirs se poursuit aux quatre coins de la commune. Pour le dernier point, soit ! Il faut un peu d'entraînement pour manœuvrer avec dextérité, mais il est, à bien des carrefours, devenu simple de traverser sans risque d'être confronté à chaque bout de la chaussée, à une marche infranchissable. Autre bonne nouvelle, les trottoirs, depuis quelques années, ne sont plus encombrés de chevalets et autres présentoirs : il est bien plus facile qu'avant de circuler dans les rues commerçantes en fauteuil. Et puis il est maintenant facile de rentrer dans l'hôtel de ville, grâce à la rampe d'accès installée l'an passé. Mais pour le reste, pardon !

« Pardon », c'est justement le mot que le piéton aura eu le plus souvent à la bouche le temps de sa convalescence. On n'imagine pas, tant que l'on est valide, le nombre d'obstacles qui jalonnent les trottoirs. Un véritable bric-à-brac…

Ici, c'est un sapin de Noël abandonné en pleine journée, alors qu'il aurait dû connaître le destin des ordures ménagères et être mis dehors entre chien et loup, à l'heure où sortent les poubelles grises. Là, c'est une déjection canine qu'un maître négligeant n'a pas ramassée qui vient salir les roues – une rencontre guère agréable pour celui qui conduit le fauteuil, on en conviendra. Deux rues plus loin, c'est un automobiliste garé sur le trottoir le temps d'aller chercher ses cigarettes au tabac du coin : les feux de détresse n'y changent rien ; pour notre fauteuil, la progression est stoppée net. Alors bien sûr, le conducteur en avait pour un instant ; il s'est excusé et a très vite déplacé son véhicule. Sans doute eût-il été préférable que ledit conducteur allât se garer ailleurs que sur une place réservée GIC/GIG. Espérons que les jeunes du Conseil municipal des enfants auront l'occasion de placer sur son pare-brise le macaron qu'ils ont conçu pour rappeler aux indélicats : « Je suis d'accord pour que vous preniez ma place… si vous prenez aussi mon handicap ! »

Fourbu et irrité, le piéton a regagné ses pénates – non sans difficultés, faute d'ascenseur aux normes – avec la ferme intention d'être un peu plus attentif, désormais, à toutes les situations qu'il a rencontrées. S'énerver lorsque l'on doit passer quelque temps en fauteuil, c'est une chose ; supporter ces aléas à longueur d'année lorsque l'on souffre d'un handicap en est une autre.

Le piéton de Vincennes

Stationnement

La carte de stationnement résidentiel

À Vincennes, différents régimes de stationnement payant sont proposés :

- un stationnement de courte durée ayant pour but de favoriser la rotation des véhicules dans les zones commerçantes notamment (1,20 €/heure et limité à 2 h) ;
- un stationnement résidentiel destiné uniquement aux habitants munis de la carte de stationnement résidentiel. 1,50 €/jour ou 6 €/semaine. Attention : toutes les rues en stationnement payant ne proposent pas de tarif pour les résidents ;
- le stationnement souterrain.

Par ailleurs, un régime particulier est également proposé aux artisans réparateurs.

Toute personne domiciliée à Vincennes et ayant un véhicule peut bénéficier de la carte de stationnement résidentiel (2 cartes maximum par foyer). Cette carte, gratuite et valable deux ans, permet de bénéficier du tarif résidentiel dans les rues où il a été instauré (plan disponible en mairie et sur le site www.vincennes.fr). Pour l'obtenir, la renouveler ou en cas de changement de véhicule, il convient de se rendre à l'accueil des services techniques, muni des pièces suivantes (documents originaux, les demandes ne peuvent donc se faire par courrier) :

- carte grise de votre véhicule immatriculé en nom propre ;
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF ou France Télécom) ;
- dernier avis de la taxe d'habitation.

Dans certains cas particuliers, des pièces complémentaires vous seront réclamées.

Le stationnement est payant en journée du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, il est gratuit au mois d'août et les jours fériés.

© DR

Renseignements au 01 43 98 66 74 ou au centre administratif.
Accueil des services techniques (3e étage) : 5, rue Eugène-Renaud.
De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h du lundi au jeudi (17 h le vendredi) ; le samedi, accueil à l'hôtel de ville de 8 h 30 à 12 h.

Attention !

Le fait d'apposer un ticket hebdomadaire de stationnement résidentiel n'implique pas l'autorisation implicite de maintenir son véhicule stationné au même emplacement pendant une semaine. En effet, une ordonnance de police s'appliquant à Paris et aux communes des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, stipule qu'il est « interdit de laisser stationner un véhicule en un point quelconque de la voie publique ou de ses dépendances pendant plus de 24 heures consécutives ». Des travaux ou des réservations d'emplacement, signalés par des arrêtés municipaux, peuvent en effet être mis en place avec un préavis de 48 à 72 heures. Les automobilistes qui maintiennent leur véhicule sur la même place au-delà des 24 heures réglementaires s'exposent à la verbalisation voire à l'enlèvement de celui-ci.

© Globepix/Mauthon

Scolarité

Inscriptions scolaires pour la rentrée 2007

Les enfants vincennois qui fréquenteront à la rentrée 2007 pour la première fois une école maternelle ou élémentaire de la ville doivent être obligatoirement inscrits auprès de la Direction de l'Enfance et de la Jeunesse (Cœur de ville, 98 rue de Fontenay).

Les inscriptions scolaires ont lieu du jusqu'au vendredi 23 mars 2007 (sauf les jeudis). Sont concernés :

Enfants entrant à l'école élémentaire :

- les enfants vincennois quittant la maternelle pour entrer en cours préparatoire, âgés de 6 ans et plus au 31 décembre 2007 ;
- les nouveaux élèves récemment installés dans notre ville (présentation obligatoire du certificat scolarité de l'ancienne école lors de l'inscription et du certificat de radiation auprès du directeur fin juin).

Enfants entrant à l'école maternelle :

- les enfants nés jusqu'au 31 décembre 2004, entrant pour la première fois à l'école maternelle à Vincennes, pourront faire l'objet d'une demande d'inscription pour la rentrée scolaire 2007 ;
- les enfants nés en janvier et février 2005 peuvent être préinscrits, leur admission sera prononcée au vu des places disponibles dans chacune des écoles après la rentrée des classes. Une liste d'attente sera éventuellement constituée pour les enfants les plus jeunes qui n'auraient pu être admis.

Documents à présenter :

- livret de famille ou acte de naissance récent de l'enfant ;
- en cas de séparation, jugement précisant votre qualité de responsable légal de l'enfant ;
- pièce d'identité d'un des deux parents ;
- carnet de vaccinations ;
- 2 justificatifs de domicile récents tels que : quittance EDF, taxe d'habitation, contrat de location, acte de vente (sauf facture téléphonique) ;
- certificat de scolarité pour les élèves actuellement scolarisés dans une autre commune ;
- numéro de sécurité sociale sous lequel est rattaché l'enfant, numéro CAF le cas échéant ;
- nom et adresse des employeurs des parents.

Pour le calcul du quotient familial année civile 2007 :

- avis 2005 d'imposition sur le revenu ;
- notification des droits et paiements de la CAF ;
- allocations de perte d'emploi ou bulletins d'Assedic.

Affectation dans les écoles :

Les enfants seront définitivement admis en fonction du nombre de places disponibles déterminé par l'Éducation nationale.

Consultez également l'Espace famille sur www.vincennes.fr où vous pouvez retrouver l'ensemble des pièces et documents à fournir.
Pour toute information complémentaire :
Direction de l'Enfance et de la Jeunesse
Cœur de ville – 98, rue de Fontenay.
Tél. : 01 43 98 68 00

Parcours de citoyenneté

Le parcours de citoyenneté instauré par la loi du 28 octobre 1997 se déroule en trois temps.

Première étape obligatoire, l'enseignement et la sensibilisation au devoir de défense prévu dans les programmes scolaires des classes de troisième et de première.
Deuxième étape et démarche civique essentielle, le recensement : depuis 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent obligatoirement se faire recenser dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire à la mairie de leur domicile. Dernier temps du parcours, la journée d'Appel de Préparation à la Défense, obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans.

Si vous avez plus de 16 ans et que vous n'êtes pas encore recensé(e), vous pouvez vous présenter à la mairie, à tout moment, pour régulariser votre situation. Vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille de vos parents ou le cas échéant d'un justificatif de nationalité française. Une attestation de recensement, obligatoire pour tout examen ou concours, vous sera remise.

Service de l'État civil
Hôtel de ville (1er étage)
53 bis, rue de Fontenay
Tél. : 01 43 98 65 37
Internet :
www.defense.gouv.fr/sites/sga/votre_espace/jeunes_et_japd

Vacances d'hiver

Les vacances scolaires d'hiver ont lieu du samedi 17 février au dimanche 4 mars.

Ils ont choisi Vincennes...

• **Histoires d'envies - Organisation d'événementiel**
22, rue de la Paix
Tél. : 08 72 53 92 73
contact@histoiresdenvies.com
www.histoiresdenvies.com

• **OLOE.fr - Éditeur de logiciels en ligne**
Tél. : 08 71 72 04 00
christophe.deuil@oloe.fr
www.oloe.fr

• **Blanc des champs - Linge de maison, ameublement, décoration**
172 avenue de Paris
Tél. : 01 41 93 19 08
blancdechamps@club-internet.fr

• **Pascale - Coiffure à domicile**
Tél. : 01 48 08 19 20 – 06 88 86 32 51
p.voinesson@yahoo.fr

Cet encart est réservé aux commerces et entreprises installés dans notre ville depuis moins de trois mois.
Contact : Service développement économique
Tél. : 01 43 98 66 09

SARL **VIANA**

RÉNOVATION
intérieur et extérieur
Maçonnerie - Plâtrerie
Plomberie - Électricité
Carrelage - Peinture

63, av. Lamartine - Le Perreux
Tél. et Fax : 01 43 24 44 30
Tél. port. : 06 08 67 58 11

Cabinet de sophrologie
Didier Jourde
Membre de la Fédération Mondiale de Sophrologie Caycédienne
6, rue des Vignerons - 94300 Vincennes
Consultation sur rendez-vous le jeudi, vendredi et samedi matin
au 06 09 66 49 76
courriel : didier.jourde@wanadoo.fr
Spécialiste des troubles du sommeil
Pourquoi la sophrologie ?
✓ pour mieux gérer son stress ✓ pour travailler sur la confiance en soi
✓ pour résoudre ses problèmes liés aux phobies, angoisses, anxiété ...
✓ pour se préparer aux compétitions sportives et aux examens
✓ pour vaincre les troubles psychosomatiques

COUVERTURE PLOMBERIE CHAUFFAGE SALLE DE BAINS
Holley Duran
entreprise familiale depuis 1905
"Marque de Qualité"
Nous concevons
votre salle de bains personnalisée.
Nous réalisons
vos travaux de plomberie, couverture et chauffage.
Nous entretenons
vos installations.
ACCUEIL 01 49 57 91 91
DÉPANNAGE PLOMBERIE 01 49 57 91 99
DÉPANNAGE COUVERTURE 01 49 57 51 95
E-mail : holley-duran@wanadoo.fr
35, rue Victor Basch - 94300 VINCENNES - 01 49 57 91 91 / Site web : www.holley-duran.com

Propreté

Déchets ménagers spéciaux

La Ville a mis en place un service spécial afin de collecter **les déchets ménagers spéciaux**. Vous pouvez venir déposer vos déchets et autres produits à risque le **2e dimanche du mois** sur le marché de la rue de Fontenay (près de l'hôtel de ville) et le **4e samedi du mois** sur le marché de la place Diderot. Vous y trouverez un agent spécialisé et son véhicule.

Sont considérés comme déchets ménagers spéciaux : les aérosols, acides, antirouilles, batteries automobile, colles, produits cosmétiques, détergents, détachants, diluants, désherbants, eau de Javel, essence de térébenthine, huiles, insecticides, laques, lubrifiants, lessives, médicaments, mercure, néons, produits de nettoyage, peintures, plomb, piles, radiographies, soude caustique, solvants, trichloréthylène, vernis, xylophène, zinc, etc.

Encombrants

Les objets encombrants sont collectés chaque semaine le lundi pour le secteur A et le mardi pour le secteur B. Le plan des zones est consultable sur le site internet de la Ville www.vincennes.fr.

Il s'agit d'objets lourds et encombrants tels les vieux matelas, sommiers, meubles, ferraille, appareils ménagers, planches de bois, équipements sanitaires…

Ne sont pas compris dans les encombrants : les gravats, déblais, décombres, débris (provenant de travaux publics ou de particuliers), les produits toxiques, les déchets verts (feuilles, branchages…), sacs d'ordures ménagères, palettes de chantiers, vêtements et tissus divers… Ces déchets sont à porter à la déchetterie d'Ivry-sur-Seine.

Les objets encombrants sont à déposer sur le trottoir, sans gêner le passage des piétons, la veille du jour de ramassage après 18 h ou avant 8 h le jour même de la collecte.

Attention : le ramassage des encombrants est gratuit mais il ne s'effectue qu'à dates fixes. Les dépôts sauvages, en dehors des dates prévues, font l'objet d'une amende. Le montant de l'amende dépend des moyens matériels et humains ainsi que du prix en décharge.

Collecte sélective

À Vincennes, trois bacs différents sont mis gratuitement à la disposition des habitants. Un gris pour les déchets ménagers non recyclables, un vert pour recueillir les bouteilles, bocaux et pots en verre et un bleu qui ne doit contenir que les journaux, magazines et prospectus mais également les cartons, les bouteilles en plastique, les briques alimentaires et les boîtes métalliques, le tout jeté en vrac sans y mettre de sacs.

Les bacs sont ramassés y compris les jours fériés, et bien évidemment ne doivent pas rester toute la journée sur le trottoir.

Bac gris : les lundis, mercredis, vendredis et samedis
Bac bleu : le mardi
Bac vert : le jeudi

Un doute, une question sur la collecte de ces déchets ?

Un numéro de téléphone gratuit est à votre disposition : **0 800 77 00 66** (n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur).

Voirie

Opérations Coup de balai propreté

La prochaine opération *Coup de balai propreté* aura lieu de 6 h à 12 h **le 13 février rue des Laitières** et **le 6 mars rue de l'Égalité**. Cette opération de nettoyage complet des trottoirs et de la chaussée et d'entretien approfondi de la voirie permet également de lutter contre les véhicules ventouses ou épaves.

Stationnement interdit à partir de 6h ; enlèvement des véhicules dès 6h30 ; début des opérations de lavage à 7h. Attention ! Les véhicules qui n'auront pas été déplacés seront enlevés et mis en fourrière par les services de police.

Lutte contre les tags

Depuis septembre 2005, la Ville a mis en place un service d'enlèvement des tags sur les bâtiments privés. Afin de bénéficier de ce service gratuit, vous pouvez obtenir un formulaire au Centre administratif (5, rue Eugène-Renaud – 3e étage) ainsi que sur le site www.vincennes.fr (rubrique Démarches). Pour un propriétaire de pavillon, il convient de remplir ce document et de le retourner signé. Concernant les immeubles, l'autorisation doit être accompagnée d'un procès-verbal de l'assemblée générale des copropriétaires autorisant l'intervention des équipes de nettoyage.

Mission locale pour l'emploi

Au cœur de l'insertion professionnelle et sociale des Vincennois de 16 à 25 ans

© Globepix/Moutihon

La Mission locale pour l'emploi (MLE) des villes du Nord du Bois accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle. Tout au long de l'année, elle propose diverses activités à cet effet : ateliers de découverte des métiers, appui social individualisé qui s'adresse aux jeunes les plus en difficultés afin de favoriser leur autonomie sociale et professionnelle, mise en œuvre du Projet d'action personnalisé en collaboration avec l'ANPE, parrainage pour l'emploi, kiosque-emploi (le mercredi de 9h à 12h à l'antenne de Vincennes), ateliers consacrés aux techniques de recherche d'emploi, actions de formation ponctuelles…

MLE – Centre Pierre-Souweine
6, avenue Pierre-Brossolette
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30 (sauf vendredi après-midi)
Tél. : 01 41 93 13 80

Recrutement

Marine nationale

La Marine nationale propose près de 3 500 emplois dans 35 corps de métiers différents. Si vous avez entre 17 et 30 ans, un niveau scolaire allant de la troisième à Bac + 5, alors n'hésitez pas et venez découvrir ces métiers exercés dans la Marine, tels que la mécanique, l'électronique, l'aéronautique, l'administration…

Pour tout renseignement : n° azur 0810 501 501 (prix d'un appel local).
Bureau d'information sur les carrières de la Marine – 2, avenue Victor-Hugo – 94130 Nogent-sur-Marne – Tel. : 01 43 94 32 18 01 43 94 97 88.

Le saviez-vous ?

Vous pouvez retrouver les offres d'emploi de la ville de Vincennes, régulièrement mises à jour, sur le site internet www.vincennes.fr – rubrique Entreprendre et travailler.

Gendarmerie

La gendarmerie nationale est un service public à statut militaire composé de 100 000 hommes et femmes. Elle prévient, enquête et porte secours chaque jour, en tous lieux et au profit de tous. Vous avez entre de 18 à 36 ans, alors n'hésitez pas, la gendarmerie nationale recrute !

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le centre d'information et de recrutement de la gendarmerie de Paris – 121, boulevard Diderot – 75012 Paris – 01 53 17 32 10 – cirg@wandoo.fr

Hôpitaux

Formation en soins infirmiers

Différents établissements publics de santé de la région organisent un concours pour accéder à la formation préparant au diplôme d'État d'infirmier à la rentrée 2007. C'est le cas de l'institut de Formation en soins infirmiers Jean-Baptiste Pussin (hôpital Esquirol - 57, rue du Maréchal-Leclerc – 94413 Saint-Maurice – 01 43 96 60 59 – ifsi@hopital-esquirol.fr) et de l'Établissement public de santé Paul-Guiraud (54, avenue de la République – 94806 Villejuif Cedex – 01 42 11 71 38 – corinne.guillard@ch-pgv.fr). La date limite des inscriptions est dans ces deux lieux fixée au 26 mars, et le concours prévu le 25 avril.

Démographie

Recensement 2007 : c'est parti !

© DR

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans par l'INSEE a été remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Dans les villes de plus de 10 000 habitants, comme Vincennes, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8 % de la population, dispersé sur l'ensemble du territoire.
Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous allez prochainement recevoir les questionnaires du recensement : tout le monde n'étant pas interrogé, il se peut que vous soyez recensé cette année, et que des proches ou des voisins ne le soient pas. À partir du 18 janvier, les agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire, remettront aux personnes recensées les documents nécessaires. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires, qu'il récupèrera ensuite et que vous pourrez déposer sous enveloppe à l'hôtel de ville.
Votre réponse est importante ! C'est un acte civique, et également une obligation légale. Pour savoir si vous êtes recensé cette année, ou pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le 0805 11 94 00.

Santé

Service d'Accueil Médical Initial (SAMI)

Le SAMI ouvre ses portes chaque soir, les dimanches et jours fériés au 70, rue de Fontenay à Vincennes. Vous pouvez y bénéficier de consultations médicales assurées par un médecin généraliste de permanence du canton quand le cabinet médical de votre médecin est fermé.

Le service est ouvert de 20 heures à 23 h 45 en soirée (du lundi au samedi), et de 8 heures à 23 h 45 les dimanches et jours fériés. Les consultations sont remboursées sur la base des tarifs conventionnels de la sécurité sociale. Si vous êtes titulaire de la Couverture Médicale Universelle (CMU), il faudra vous munir de votre attestation personnelle et actualisée.

Attention !

- Les visites à domicile ne sont pas supprimées. Vous pouvez toujours en obtenir, avant et après minuit en semaine ainsi que les dimanches et jours fériés. Il vous suffit de téléphoner au 15, et si votre situation ne vous permet pas de vous déplacer au SAMI, un médecin fera une visite.
- Un médecin est en relation avec le centre 15 du département et avec le médecin régulateur du SAMU pour vous apporter une réponse urgente si votre état le nécessite.
- Le SAMI n'est en aucun cas un service d'urgence comme à l'hôpital, vous ne pouvez donc pas avoir de radiographie ni d'examen de sang.
- Le SAMI ne permet pas la délivrance des médicaments. Si votre état le nécessite, le médecin vous fera une prescription et vous obtiendrez les médicaments en vous adressant à la pharmacie de garde du secteur.

© DR

© DR

Le point sur…

La téléalarme

La téléassistance permet aux seniors de vivre chez eux en toute sérénité en obtenant rapidement de l'aide en cas de malaise ou de chute. À toute heure du jour ou de la nuit, un simple geste suffit : appuyer sur le bouton d'une télécommande étanche que la personne âgée porte sur elle.

Quand une alarme est lancée, le numéro de la centrale de réception est aussitôt et automatiquement composé, sans que la personne ait besoin de décrocher le combiné de son téléphone. Si l'utilisateur n'est pas en mesure de répondre, l'opérateur déclenche alors une intervention appropriée (secours, famille, voisins, amis…).
Le système comporte un transmetteur doté d'un haut-parleur et d'un micro relié à la centrale de réception. En cas de coupure de courant, l'appareil continue de fonctionner durant 10 heures. Les appareils sont testés automatiquement toutes les semaines.
Pour pouvoir bénéficier de ce service, il est obligatoire de disposer d'une ligne téléphonique.

Inscription

Des formulaires de demande d'installation sont disponibles au Centre Communal d'Action Sociale (70, rue de Fontenay). Pour les personnes non imposables, la Ville prend en charge le coût d'installation.
Renseignements au 01 43 98 67 44.

Coordonnées

Le Docteur Chauvet (chirurgie générale)
23, avenue de Paris – 01 58 64 37 72.

Martine Mireur, pédicure-podologue, au 122, avenue de Paris (Tél. : 01 43 65 01 32) vous informe qu'elle exerce dorénavant du lundi au vendredi.

Rectificatif

Une erreur s'est produite dans le guide annuel 2006-2007 concernant les coordonnées du **docteur Sophie Amar** (chirurgien dentiste) – 38, rue Charles-Silvestri.
Son numéro de téléphone est le 01 43 28 41 90.

Santé

Centre Pierre-Souweine

Le Centre de santé et d'informations gérontologiques Pierre-Souweine est installé 6, avenue Pierre-Brossolette. Il est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. En dehors des heures d'ouverture, un répondeur-enregistreur est à votre disposition. Tél. : 01 53 66 32 60 ou 61.

Soins infirmiers

Au centre et à domicile tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Le week-end et les jours fériés sur rendez-vous.

Allergologie

Dr Benedite, sur rendez-vous les mardis et vendredis.

Gynécologie médicale

Dr Coqueux, sur rendez-vous le mercredi matin.

Rhumatologie

Dr Gérard, sur rendez-vous le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30.

Pédicurie

Mlle Iglicki, le mercredi matin sur rendez-vous pour les personnes âgées inscrites au CCAS.

Le Centre Pierre-Souweine accueille également :

- l'association *Vilcena*, proposant des services d'aide pour les personnes âgées ou handicapées ayant des difficultés pour se déplacer (renseignements au 01 41 74 66 22) ;
- l'*Association vincennoise pour l'aide à domicile* (AVAD), qui a pour but le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées (renseignements au 01 53 66 32 75 ou 77) ;
- l'association *Présence Loisirs accompagnés* (renseignements au 01 43 98 30 08).

Consultations mémoire

Depuis octobre 2005, il est proposé aux seniors un service gratuit de dépistage des troubles de la mémoire. Des consultations ont lieu deux fois par semaine, sur rendez-vous pris à la demande du médecin traitant.

Renseignements complémentaires auprès du Centre Pierre-Souweine.

© Globepix/Mouthon

Urgence

Urgences médicales

L'Hôpital militaire Bégin (69, avenue de Paris à Saint-Mandé) assure un service d'urgence 24 heures/24, y compris en gynécologie obstétricale. Le service des urgences de l'Hôpital d'instruction des Armées Bégin reçoit, sans discrimination géographique, l'ensemble des patients qui s'y présentent. En revanche, en cas d'intervention des pompiers, du SAMU, etc., ceux-ci ont pour instruction d'orienter les patients vers les hôpitaux dont les services d'urgence sont les moins débordés au moment de la prise en charge.

Numéro des urgences : 01 43 98 50 01.

© Globepix/Mouthon

Urgences pédiatriques

Pour les enfants de moins de 15 ans, orientez-vous directement vers l'hôpital Trousseau (26, avenue du Docteur-Arnold-Netter – 75012 Paris) : 01 44 73 67 40 (urgences médicales) et 01 44 73 62 05 (urgences chirurgicales).

Urgences en kinésithérapie respiratoire

Les week-ends et jours fériés, un tour de garde est assuré par les kinésithérapeutes vincennois : renseignez-vous auprès de votre kinésithérapeute.

Urgences bucco-dentaires

Les dimanches et jours fériés, service assuré par le Conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes du Val-de-Marne : 01 48 52 31 17.

Hôpitaux des environs

- **Hôpital Bégin** – 69, avenue de Paris à Saint-Mandé – 01 43 98 50 00.
- **Centre hospitalier Henri-Mondor** – 51, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny à Créteil – 01 49 81 21 11.
- **Hôpital intercommunal André-Grégoire** 56, boulevard de la Boissière à Montreuil 01 49 20 30 40.
- **Hôpital Armand-Brillard** 3, avenue Watteau à Nogent-sur-Marne 01 43 94 81 00.

DERNIÈRE MINUTE !

Le passeport électronique

Depuis avril 2006, le passeport à puce électronique a été mis en place. La mairie de Vincennes constitue donc les dossiers en vue d'obtenir ce nouveau document administratif. Ce nouveau passeport fait foi de l'identité et de la nationalité. Il est délivré dans un délai de 15 jours. La présence du demandeur est obligatoire, y compris pour les enfants.

Il n'y a plus de possibilité de faire figurer des enfants sur les passeports de leurs parents : ils devront avoir leur propre passeport. Le passeport **est gratuit pour tous les enfants de moins de 15 ans** (depuis le 1er janvier 2007). Plus aucune modification (ajout ou suppression du nom marital, changement de nom et d'adresse) n'est prise en compte sans acquittement des droits de timbre. Les urgences professionnelles ne sont plus traitées. En cas d'urgence humanitaire (décès d'un proche…), un passeport à lecture optique sera établi par la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne pour une validité d'un an, le coût sera de 30 euros.

La demande de passeport en pratique

Pour les personnes majeures, se munir de :

- la copie intégrale de l'acte de naissance récent (moins d'un an) ; le livret de famille personnel ou celui des parents n'est plus accepté pour justifier de son état civil ;
- l'ancien passeport ou la déclaration de perte ou de vol ;
- 2 photos (normes ISO) 3,5 x 4,5 cm, de face, fond neutre et clair, tête nue, bouche fermée, visage dégagé ;
- le justificatif de domicile récent et sa copie (quittance de loyer, facture EDF ou tél.) ;
- un timbre fiscal de 60 euros (validité : 10 ans) pour les personnes majeures ;
- fournir un autre document avec photo en cas de première demande ou de perte ou de vol.

Si ces documents ne suffisent pas à justifier de la nationalité française, présenter un certificat de nationalité française et sa copie ou un décret de naturalisation ou de réintégration et sa copie.

Pour les **mineurs**, la personne titulaire de l'autorité parentale doit présenter les documents énoncés ci-dessus ainsi que la copie intégrale de l'acte de naissance et la copie de la carte d'identité ou du passeport du parent ayant l'autorité parentale qui dépose le dossier et pour les mineurs de plus de 15 ans, un timbre fiscal de 30 euros (validité : 5 ans). En cas de divorce des parents, présenter l'original du jugement de divorce et la copie de sa 1re page (où figure l'autorité parentale) et de sa dernière page comportant les signatures.

En cas de garde alternée, fournir la copie de la carte d'identité et celle du justificatif de domicile de l'autre parent.

Numéros utiles

POLICE MUNICIPALE	01 43 74 94 11
POLICE NATIONALE	01 41 74 54 54 ou 17
GENDARMERIE NATIONALE	01 53 66 95 70
POMPIERS	01 43 28 04 86 ou 18
MAIRIE DE VINCENNES	01 43 98 65 00
EAUX (SERVICE CLIENTS)	0 811 900 900
EAUX NUMÉRO D'URGENCE/FUITES (24 H/24)	0 811 900 918
EDF-GDF	0 810 262 881
DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ	0 810 333 194
DÉPANNAGE GAZ	01 43 28 14 14
CENTRE ANTI-POISON	01 40 05 48 48
ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE	119
SAMU SOCIAL	115
FIL SANTÉ JEUNES	0 800 235 236
LIGNE DES SENIORS - VINCENNES	0 805 11 94 00

Vie pratique

Les médicaments génériques

Dans le cadre de la maîtrise médicalisée des dépenses de santé, les médicaments génériques représentent une source importante d'économie pour l'Assurance Maladie et donc pour le contribuable. Les génériques se sont fortement développés en France ces dernières années grâce aux efforts conjugués des professionnels de santé et des assurés. Mais certaines habitudes perdurent et il reste courant que des patients refusent les médicaments génériques que leur propose leur pharmacien. Pourtant, ces médicaments sont « aussi efficaces et moins chers » que leurs équivalents traditionnels et ne nécessitent, pour leur part, « pas d'avance de frais », comme le rappelle la campagne lancée cet hiver par la Caisse primaire d'assurance-maladie du Val-de-Marne. Alors, ayez le bon réflexe !
Plus de renseignements sur : www.ameli.fr

Gardes des pharmacies

Les dimanches et jours fériés

4 février : Pharmacie NACCACHE
17, rue du Midi

11 février : Pharmacie BELALLAM
2, place Jean-Spire-Lemaître

18 février : Pharmacie DANA
2, rue du Maréchal-Maunoury

25 février : Pharmacie LAPLACE
1, rue Defrance

4 mars : Pharmacie AMRAM
39, rue de Montreuil

Chaque soir après 20 h, les pharmaciens de Vincennes, Fontenay et Saint-Mandé assurent un service de garde. Le porteur de l'ordonnance doit se rendre au commissariat de Vincennes (23, rue Raymond-du-Temple) où la pharmacie de garde du secteur lui sera indiquée ; aucun renseignement n'est donné par téléphone.

Groupe de la majorité municipale
Avec vous pour Vincennes

VINCENNES, LA VILLE QUI SÉDUIT AUSSI LES ENTREPRISES

Quand on les interroge, les nouveaux Vincennois expliquent avoir choisi Vincennes pour sa qualité de vie, la modernité de ses nombreux équipements publics et la diversité des services municipaux. Mais la municipalité ne s'en contente pas. Nous misons aussi sur l'attractivité économique et commerciale de Vincennes. Force est de constater que notre ville possède en la matière des atouts indéniables au premier rang desquels son exceptionnelle desserte de transports en commun puisque sont rassemblées sur notre territoire – fait quasi unique en région parisienne – trois stations de métro, une station RER et une gare routière comprenant 12 lignes de bus. Autour du maire Laurent Lafon, nous continuons à nous mobiliser pour renforcer encore le maillage des transports collectifs, notamment avec le projet de prolongement de la ligne n° 1 du métro et le renforcement des services RATP à l'est de la ville.

Au-delà de ce contexte favorable, notre responsabilité est de mener une politique favorisant le dynamisme économique, en poursuivant un double objectif :

1. renforcer et défendre le commerce de proximité ;

2. développer l'installation de petites et moyennes entreprises.

S'agissant du commerce de proximité, la Municipalité met en œuvre une politique qui permet à Vincennes de se distinguer parmi les villes les plus commerçantes. Notre « tissu commercial » est dense et sa qualité est reconnue unanimement : il n'y a qu'à se promener dans nos rues le samedi après-midi pour le constater – et cela alors que partout en France décline le commerce de proximité. Ce bon résultat est le fruit d'actions concrètes : privilégier l'installation de commerces en rez-de-chaussée dans les nouvelles constructions, mise en place d'une charte des devantures commerciales, heure de parking offerte aux clients, animations, etc.. Preuve de ce dynamisme peu commun, l'ouverture de boutiques variées qui répondent aux nouvelles attentes des Vincennois. Avec la réouverture du Château, Vincennes connaîtra un important développement touristique qui renforcera le dynamisme commercial de notre ville. Ce sera le sens de notre action dans les mois et les années qui viennent.
L'implantation de nouvelles entreprises n'est pas évidente sur un territoire aussi dense que celui de Vincennes. Toutefois, nos résultats prouvent que le volontarisme paie. C'est ainsi que nous avons tenu, lors de la conception du quartier du Domaine du Bois, à ce qu'une partie importante des surfaces construites soit destinée à des activités de bureau. Par exemple, l'immeuble *Le Bristol*, d'une surface de 9 000 m², dont les travaux viennent à peine de débuter, a déjà été acheté pour les deux tiers par un groupe d'investissements et pour le tiers restant par un grand groupe français.
L'ensemble de ces actions est réalisé par le service du Développement économique. Sous la supervision des élus, ce service est quotidiennement en contact avec des entrepreneurs petits et grands afin de les aider dans leurs démarches, qu'il s'agisse de la recherche d'espaces – à travers la bourse aux locaux vacants – ou de renseignements pratiques. Dans ce domaine comme dans d'autres, nous relevons le défi !

Sylvie COMBE
Conseillère municipale chargée de mission pour l'implantation des entreprises

Gauche Plurielle

EXPLICATION DE VOTE

Lors du Conseil municipal de décembre, il nous a été demandé de voter pour la mise en copropriété de l'immeuble situé 91 rue de Fontenay en vue de sa cession à l'OPHLM et à la Vincem.
Pourquoi avons-nous voté contre ce projet, nous qui demandons sans cesse la création de logements sociaux ?
Le maire avait l'opportunité de créer 7 logements sociaux mais il a décidé de n'en faire que 3 et de céder les 4 autres à la VINCEM qui créera des logements locatifs n'ayant pas de caractère social.
Cette décision est incompréhensible quand on connaît le déficit en logements sociaux à Vincennes et le peu d'opportunités qui se présentent. Rien ne la justifie car la rue de Fontenay n'est pas « envahie » par les logements sociaux. Les explications peu claires du maire pour justifier son choix ne nous ont pas convaincus.
Nous avons voté contre le projet car nous sommes contre la cession de 4 logements à la VINCEM. Nous avons voulu ainsi marquer notre désaccord avec une pseudo-politique de création de logements sociaux.
Nous ne sommes pas dupes et l'avons fait savoir par notre vote !

SÉCURITÉ

Lors du dernier Conseil municipal, nous avons interpellé le maire en lui posant cette question concernant la sécurité dans un supermarché de la rue du Midi :
« Le plan d'évacuation dit "plan d'intervention" du magasin XXX situé rue du Midi indiquent 3 issues de secours donnant rue de l'Église.
Vous n'êtes pas sans savoir que 2 de ces issues de secours sont systématiquement bloquées l'une avec une chaîne en métal cadenassée et l'autre entravée avec des manches à balai et qu'au-dessus de la 3e il est indiqué « sans issue ».
L'avis technique de Monsieur l'Adjudant responsable des Pompiers de Vincennes interrogé le 4 décembre 2006 est que les consignes de sécurité concernant ces issues de secours ne sont pas respectées si elles sont telles que décrites ci-dessus.
Si des circonstances telles : incidents, alertes à la bombe… conduisaient à devoir faire évacuer le magasin rapidement, il y aurait un risque grave de voir hélas des victimes du fait de l'impossibilité d'emprunter ces issues de secours.
Il est à noter que les autres issues indiquées sont les caisses et les allées d'entrée qui sont fermées par portillon ne s'ouvrant que de l'extérieur vers l'intérieur.
Les visites de la Commission de sécurité qui inspecte régulièrement les magasins sont annoncées, donc les établissements ont le temps de se mettre en conformité pour obtenir un avis favorable.
Vous avez le pouvoir et le devoir de faire respecter la sécurité, attendez-vous pour le faire qu'il y ait un drame ? Nous ne comprenons pas votre laxisme. »
Le maire adjoint chargé de l'Ordre public nous a répondu que compte tenu de nos constatations, une visite inopinée allait être effectuée et s'il s'avérait que cette situation perdurait, un courrier serait adressé à l'exploitant lui rappelant ses obligations. Il nous a précisé que la Ville procédait régulièrement à des mises en demeure et à des fermetures d'établissements lorsque la sécurité du public n'était pas respectée.
À ce jour, 8 janvier 2007, les issues de secours sont toujours entravées, tout le monde peut le constater. Que fait le maire ?

Michel SULTER, Patricia KERSTING, Pierre MESLÉ et Francine PERROT
Conseillers municipaux

Groupe des élu-e-s Verts de Vincennes

Quelques bonnes nouvelles pour commencer 2007…

Ainsi, sur quelques sujets qui nous tiennent à cœur, comme le logement ou les transports publics, l'année semble plutôt bien commencer. Les Verts ne peuvent que se réjouir de voir enfin se concrétiser des solutions en faveur des mal-logés et des SDF. Le fait que l'on parle enfin sérieusement de droit au logement opposable (autrement dit juridiquement contraignant) est une vraie avancée (dont il reste cependant à voir la mise en place réelle…). Peut-être enfin des villes comme Vincennes seront-elles obligées de trouver des solutions pour faire du logement social de façon plus massive.

Nous nous permettrons de rappeler malgré tout que quand, il y a un an maintenant, nous avions voulu faire voter un vœu par le conseil municipal de Vincennes en faveur du droit au logement opposable, nous avions été battus par un vote unanime de la droite municipale… Manifestement les temps changent, au moins dans les discours…

Sur un autre sujet, le prolongement de la ligne 1 vers Fontenay, nous sommes heureux de vous annoncer que grâce à notre intervention directe auprès de Mireille Ferri, vice-présidente verte en charge de l'Aménagement du territoire à la région Île-de-France, **ce projet a été remonté dans l'ordre des priorités du Schéma Directeur Régional de l'Île-de-France** (SDRIF) qui doit être prochainement voté et servira de cadre aux grands projets d'investissements des décennies à venir dans notre région. Quand un projet nous tient à cœur, nous ne nous contentons pas de grandes déclarations : nous agissons. Espérons que les parlementaires de notre circonscription, qui devraient avoir l'oreille du Gouvernement, vont enfin agir pour faire désormais inscrire par l'État les financements de ce projet dans le Contrat de projet État/Région sur lequel le gouvernement refuse de mettre les crédits nécessaires…

Pour finir, hélas, il n'y a pas que des raisons de nous réjouir. Nous avons eu la triste surprise de constater que le vœu que nous proposions au dernier conseil municipal en faveur des familles étrangères d'enfants vincennois scolarisés à l'école de l'Est, menacées d'expulsion, n'a été voté que par le seul groupe Vert… Encore une occasion ratée de manifester un peu d'humanité et de solidarité !

Lorraine NICOLAS, Pierre SERNE, Frédéric STEINBERG
Conseillers municipaux
elus-verts-vincennes@hotmail.fr

Groupe Pour les Vincennois

La naissance d'un enfant est un moment de grande joie, mais elle provoque également un bouleversement dans l'organisation de la vie quotidienne et certaines interrogations : Comment trouver le bon équilibre entre vie familiale et activités professionnelles ? Quel mode de garde choisir ? Quel est l'environnement qui permettra au nouveau-né de s'épanouir dans les meilleures conditions ?

Vincennes est particulièrement bien équipée dans le secteur de la petite enfance. Les parents peuvent choisir la formule qui convient le mieux à leur enfant et à leurs besoins comme par exemple :

- **Les assistantes maternelles agréées** accueillent les enfants âgés de 2 mois ½ à 3 ans révolus à leur domicile. Il s'agit d'une formule rassurante pour les tout-petits, leur permettant de bénéficier d'un cadre familial.
- **La garde à domicile** permet au jeune enfant d'évoluer dans un environnement qu'il connaît. Cette formule est intéressante pour un foyer ayant plusieurs enfants, et peut s'inscrire dans une solution de garde partagée.
- **La crèche collective** accueille à temps plein ou à temps partiel des enfants de 10 semaines à 3 ans révolus dans des établissements spécialement aménagés pour l'éveil des tout-petits. Une équipe pluridisciplinaire est placée sous la responsabilité d'une directrice et de son adjointe. Un médecin et un psychologue assurent des vacations dans ces structures. La crèche collective offre un mode de garde très épanouissant pour les enfants. Toutefois les plus petits (de 2 mois ½ à 1 an ½) évoluent dans un environnement animé et un peu difficile.
- **La crèche familiale** où l'enfant âgé de 10 semaines à 3 ans révolus est accueilli, pendant le temps de travail de ses parents, au domicile d'une assistante maternelle agréée. Celle-ci a pour mission de susciter l'éveil du jeune enfant, de favoriser son développement et son épanouissement. L'assistante maternelle est placée sous la responsabilité de la directrice de la crèche familiale qui veille aux conditions d'accueil des enfants en effectuant des visites régulières à son domicile. Chaque semaine, les enfants fréquentent les locaux de la crèche familiale pour participer à des activités d'éveil variées. Ils bénéficient également d'une surveillance médicale régulière. Cette formule est parfaitement adaptée aux tout-petits qui ont besoin d'un cadre tranquille et rassurant.
- **La halte-jeux** est un lieu d'accueil occasionnel pour les enfants de 4 mois à 3 ans révolus, favorisant l'acquisition de l'autonomie et l'apprentissage de la vie en collectivité. Il s'agit d'un excellent lieu de transition pour les enfants de 2 ans qui s'apprêtent à la vie en collectivité.

Depuis plusieurs décennies notre Ville a toujours été pilote et exemplaire en ce domaine à la plus grande satisfaction des parents vincennois.

Maryvonne PINÇON, Marc WALCH
Conseillers municipaux

Groupe Vincennes Demain

Vous avez dit logement ?

Il est un adage selon lequel, pour résoudre les problèmes, la droite fait voter une loi et la gauche instaure un impôt.

Les alternances de ces 25 dernières années leur ayant donné l'occasion d'exercer leurs talents, la France se retrouve dotée d'environ 9 000 textes législatifs et d'un taux d'imposition parmi les plus élevés du monde et subit donc logiquement les conséquences de ces tendances, hélas trop naturelles, de nos élites politiques.

Le récent débat sur le logement en est d'ailleurs une excellente illustration.

Précisons tout de suite que VINCENNES DEMAIN a, depuis sa création, préconisé la construction de logements sociaux et intermédiaires dans notre ville, au nom de la mixité sociale. Nous n'avons donc sur ce point de leçons à recevoir de personne.

Construire des logements exige des terrains, de l'argent, une volonté politique et aussi du temps, les autorisations administratives étant particulièrement contraignantes.

Passant allégrement sur l'évidence que certaines villes, dont la nôtre, ne disposent pas des terrains permettant de satisfaire au fameux critère des 20 % de logements sociaux, une taxe leur a donc été imposée par les gouvernements socialistes. Bien sûr cette taxe, qu'il est question d'augmenter, ne permet pas de loger une seule famille supplémentaire dans ces communes, mais l'important n'est-il pas avant tout de fustiger l'égoïsme de ces villes riches.

La droite quant à elle, met en place le concept de « droit au logement opposable ». Formidable idée qui aura pour effet d'accélérer la judiciarisation de notre société mais qui n'est créatrice d'aucun m² de logement.

On pourrait penser que je renvoie dos-à-dos Gauche et Droite. Il n'en est rien et même je trouve assez étrange de ne pas relever davantage les efforts très réels qui viennent d'être accomplis par la majorité actuelle, le nombre de logements neufs, tant dans le secteur libre que dans le secteur social, ayant presque doublé en cinq ans.

Il faut aussi souligner que c'est sous le dernier gouvernement socialiste que les chiffres de construction ont été les plus faibles.

En période électorale, les vérités les plus claires ont de plus en plus de mal à s'imposer.

Dominique COLLIN
Conseiller municipal

Naissances

ALLALI Gabriel ; EL-ELEYWA Iwan ; CARBONE Elio ; TESSIER--BAUDIN Solange ; DELLISTE Lucas ; MOREAU Auguste ; LEMAIRE Alice ; UZAN Emma ; GAGNY Louise ; PAUTRAS Thomas ; BOUTIN Léa ; MONTENAT Ludo ; VERDIER Timéo ; ELHLAL Rym ; IANNUCCI Apolline ; CIUBOTARU Daniel ; ZERMATI Ilana ; HENRI--GRENIER Oscar ; DECOURSELLE Victor ; BENET Louis ; MARTIN--BOUZINAC Adrien ; CARLO Corentin ; MANSO Lou-Ann ; ALLIOUX Clotilde ; SANCHEZ Adrien ; DRÉAU--PROUST Eden ; GOZLAN--MILLA Marius ; BERGUET Elise ; DURAY Eilenn ; DURAY Lior ; GUILLERM Maël ; KONE Myriame ; LANVIER Ian ; LANVIER Axel ; REYNAERT Solen ; VINCENT Laura ; BORDACHAR Scarlett ; MENU Stella ; VACHET Louise ; COLLET Jeanne ; CARDY Yanis ; CARDY Aurélien ; WEHLE Albane ; BEN HARIZ Dhia ; UZAN Ari ; SAÂDALLAH Elouan ; HENNESSY Maeve ; DJENNATI Melissa ; RUSSU Kevin ; RAGUET Alix ; LOHNER Maëlle ; EDIERRE Ambre ; CAILLET Coline ; RICARD Thomas ; GADEAU Adrien ; NAVARRE Tom ; ALBARELLO Louka ; TISSERAND Apolline ; JULLIEN Lucie ; NAHUM Shelly ; COMPAGNON Chloé ; DROUIN Vincent ; LEROY Soline ; SERBAT Lucas ; WAQUET Guillaume ; BINET Basile ; RONZANO Emma ; LE GOAS--SANANES Samuel ; DE BONIS Axel ; SARDA-ESTEVE Line ; WEISSBERG Salomé ; MILLERA Kelia ; GUEZ Sarah ; GUILLEMIN Chloé ; KALLEL Malek ; MOULIN Jules ; WOUAFO TAGNE Ilian.

Mariages

M. DAVID François, et Mme MAILLARD Nathalie ; M. CHAMPIGNY Bernard, et Mme HUSSON Marie-Christine ; M. KERNOUF Samir, et Mlle BENBRINIS Yamina ; M. CHARRIÈRE Frédéric, et Mlle KOESLER Dominique ; M. POISSON Richard, et Mme CESARIO Catherine ; M. EDMONT Patrice, et Mme MERLIER Véronique ; M. MENU Sébastien, et Mme CHANOZ Axelle ; M. MASSON Stéphane, et Mlle BIDNYACHUK Inna.

PUBLICATIONS DES MARIAGES HORS VINCENNES

Reçues du 15 novembre au 15 décembre 2006

M. JARARA Saïd, à Marrakech (Maroc), et Mlle VIDAL MAJDAR Cécile ; M. FIGUEREO DE LA ROSA José, à Saint-Domingue (République-Dominicaine), et Mlle BÉNARD Caroline ; M. FLAMANT Jean-François, et Mlle RESLINGER Anne, à Menchhoffen (Bas-Rhin) ; M. EL KARKOURI Rachid, et Mlle AKROUTI Nassia, à Paris (XXème) ; M. LE FRANC Nicolas, et Mlle DUBOE Anne, à Bordeaux (Gironde) ; M. DJAFFER Abdelmadjid, et Mlle ELLOUGBI Faïza, à Toulouse (Haute-Garonne).

Décès

Survenus à Vincennes

Mme Vve FRANCHI Marie, 92 ans ; M. HARDY Grégory, 47 ans ; Mme Vve MORIN Marie, 93 ans ; Mme Vve PRUD-HOMME Suzanne, 90 ans ; Mme Vve LEMPEREUR de GUERNY Marie, 95 ans ; Mme JOURNOT Simone, 91 ans ; M. SEBAN Maurice, 86 ans ; Mme RENAULT Suzanne, 98 ans ; M. BIRECKI Henri, 90 ans ; M. AUGUSTE David, 33 ans ; M. DELOUVRIER Paul, 47 ans ; Mme Vve FRANCESCHINI Suzanne, 86 ans.

Transcrits à Vincennes

Erratum : dans le numéro du mois de décembre 2006, il fallait lire : M. HILLEN Jacques, 86 ans, et non M. VANOYE Jacques.

M. COLER Achille, 95 ans ; Mme Vve ANTONELLI Germaine, 92 ans ; M. DE COURREGES D'AGNOS Bruno, 52 ans ; M. RICHARD André, 70 ans ; Mme Vve DUJAT Jeanne, 89 ans ; Mme QUERCY Raymonde, 93 ans ; M. BELLIÈRE Jacques, 85 ans ; Mme PARFAIT Nicole, 56 ans ; Mme SCHULMANN Anne, 85 ans ; M. GIRAUDEL Régis, 59 ans ; M. KIPNIS Joseph, 95 ans ; Mlle LEHMANN Claudine, 76 ans ; Mme HANNECART Michelle, 75 ans ; M. NAUTRE Denis, 51 ans ; M. COURRIÈRE André, 54 ans ; M. MARÉCHAL Augustin, 76 ans ; Mme Vve XINOS Evangelia, 97 ans ; Mme WEHRLÉ Rolande, 89 ans ; M. LAGARDE Guillaume, 21 ans ; M. GRANDE RODRIGUEZ Aurelio, 78 ans ; M. ESSERHANI Abbes, 58 ans.

À l'honneur récemment...

Le 13 janvier, M. et Mme Jean et Colette Treuil ont été reçus par Monsieur le Maire afin de célébrer leurs noces d'or. Mariés à Vincennes le 21 décembre 1956, M. et Mme Treuil sont tous deux nés de parents vincennois. Parents de deux enfants et grands-parents de cinq petits-enfants, ils se sont toujours investis dans la vie locale, que ce soit au sein de la paroisse Sainte-Marguerite ou à la résidence Antoine-Quinson. Toutes nos félicitations !

FRANÇOIS
MAZEAU
COIFFEUR

En février, François Mazeau et son équipe vous offrent sur les services de balayages mèches et duo de mèches ce bon d'une valeur de 15 € (à présenter lors de votre visite) et vous propose de découvrir le nouveau soin au gingembre spécialement élaboré pour le bien-être de vos cheveux.

FRANÇOIS
MAZEAU
COIFFEUR

42, avenue du Château
94 300 Vincennes
Tél. : 01 43 28 63 88

COUPON D'UNE VALEUR DE 15 €
À PRÉSENTER LORS DE VOTRE VISITE

sur les services de balayages, mèches et duo de mèches
offre non cumulable (valable en février)
du mardi au samedi de 9 h à 18 h 30,
nocturne le jeudi jusqu'à 20 h

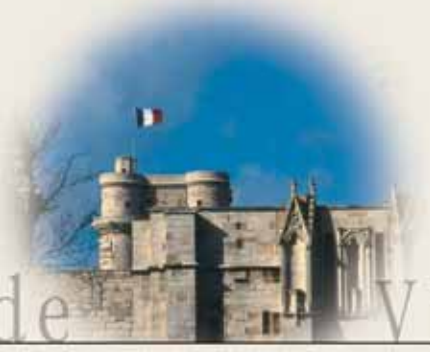

Château de Vincennes

Histoire, patrimoine, informations pratiques…

Pour tout savoir du Château, une seule adresse :
www.chateau-vincennes.fr

Location d'appartements, Aide & soins à domicile,

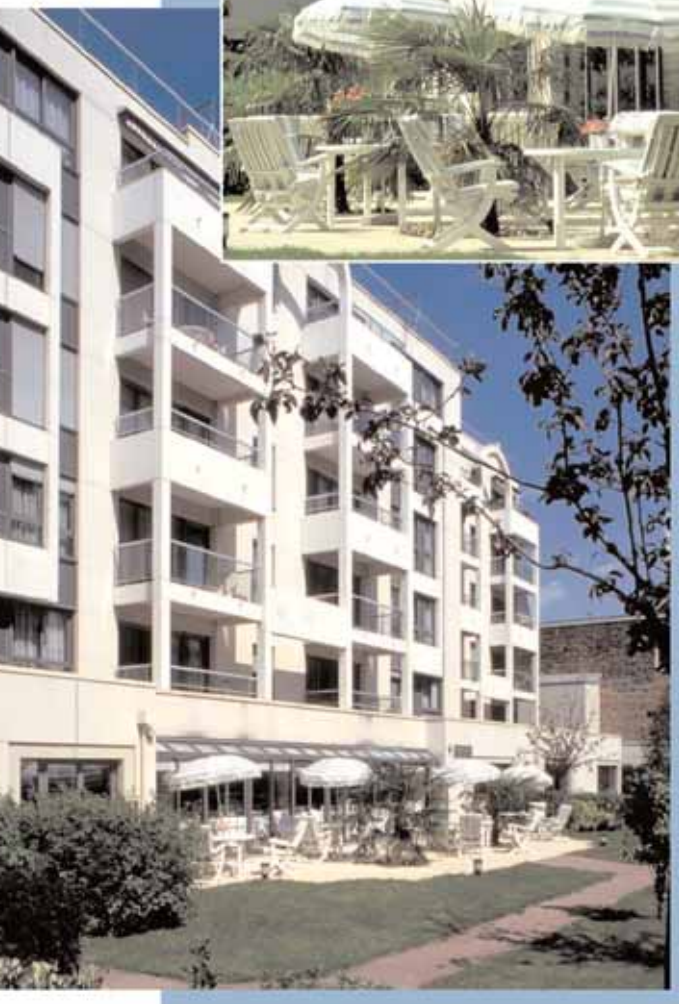

A VINCENNES

Une résidence services

A deux pas du château, la résidence services Templitudes vous propose des logements du studio au trois pièces, dans le confort et la sécurité d'une résidence haut de gamme. Tous les services utiles et agréables au quotidien sont mis à votre disposition.

Une agence d'aide et de soins à domicile

De l'aide ménagère aux soins infirmiers à domicile, les équipes de DomusVi sont à votre écoute.

Une agence vous accueille au 2bis, avenue du Maréchal Maunoury.

Renseignements, réservations et devis :

La ligne DomusVi,

0 825 36 46 46

0,15 ttc/min

www.domusvi.com

DOMUSVI

DomusVi, 25 ans d'expérience au service des personnes retraitées